Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470123
Centre d'intérêt: 870

Présentation des secteurs de formation professionnelle au secondaire, 1993-1994. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1993.
33 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: La formation professionnelle au secondaire.
Code: 9394-0351; 17-0028.

ISBN 2-550-23818-4

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s): Formation professionnelle * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce document donne les informations sur les 23 secteurs de formation professionnelle au secondaire, informations réparties en quatre volets: la description du secteur, sa dynamique actuelle, les tendances de l'évolution économique à l'intérieur du secteur et la situation de l'enseignement dans le secteur.

Type de document:

13357
MFN: 1566

PRÉSENTATION DES SECTEURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE 1993-1994

la FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70123
CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

Présentation des secteurs de formation professionnelle au secondaire 1993-1994

Ce document présente les 23 secteurs de formation professionnelle au secondaire selon quatre volets : la description du secteur, sa dynamique actuelle, les tendances de l'évolution économique à l'intérieur du secteur et la situation de l'enseignement dans le secteur.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1993 — 9394-0351

ISBN : 2-550-23818-4

Dépôt légal : troisième trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec

SECTEUR 1 : ADMINISTRATION, COMMERCE ET SECRÉTARIAT

DESCRIPTION DU SECTEUR

Tenter de cerner toutes les réalités de ce secteur signifie analyser plus du tiers de la main-d'oeuvre du Québec, qui exerce plus de 475 professions reconnues officiellement, dont près de 185 peuvent correspondre à une formation scolaire.

En effet, certaines de ces professions sont exercées dans pratiquement toutes les catégories d'entreprises présentes au Québec.

Considérant que le secteur Administration, commerce et secrétariat ne peut être analysé par catégories d'entreprises, celui-ci se définit surtout selon sept **catégories** d'activités économiques propres au secteur et regroupe ainsi ces principales professions en deux domaines distincts, soit le **travail de bureau**, qui comprend le secrétariat et la comptabilité, et la **vente**.

Les sept catégories d'activités économiques où se concentre plus de 60 p. 100 de la main-d'oeuvre qui effectue le travail de bureau et la vente au Québec sont :

- les commerces de détail;
- les commerces de gros;
- la finance, l'immobilier et l'assurance;
- les services gouvernementaux;
- les services aux entreprises;
- les services de santé et services sociaux;
- les services d'enseignement.

DYNAMIQUE ACTUELLE

L'évolution rapide de l'informatique a déclassé certaines professions liées à l'opération des premiers ordinateurs et de leurs périphériques (opérateur, perforateur, etc.). Dans le contexte actuel, l'informatique doit désormais être considérée comme **un moyen de réaliser** le travail de bureau (la bureautique) plutôt que comme une fonction particulière.

La vente s'associe facilement au domaine du commerce; il en va autrement pour le travail de bureau, c'est-à-dire des tâches de secrétariat et de comptabilité qui ne peuvent être associées à un type d'entreprise particulier ou à un secteur industriel précis.

En effet, on trouve des secrétaires et des comptables dans toutes les entreprises, qu'elles soient du secteur primaire, secondaire ou tertiaire.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Outre la banalisation de l'informatique utilisée dans le travail de bureau, dont on tient déjà compte dans la formation, très peu de facteurs sociaux, culturels ou politiques ont eu ou pourraient avoir des effets importants sur le secteur Administration, commerce et secrétariat.

Seule la déréglementation du secteur financier est à surveiller afin de saisir les nouveaux besoins des employeuses et des employeurs en ce qui concerne le personnel de comptabilité et de vente.

Il devient difficile d'analyser les tendances de l'évolution économique du secteur Administration, commerce et secrétariat puisqu'un grand nombre de professions, comme c'est le cas pour le travail de bureau, sont dispersées dans tous les secteurs d'activités économiques.

ENSEIGNEMENT EN ADMINISTRATION, COMMERCE ET SECRÉTARIAT

La Direction générale de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation travaille dans ce secteur à l'élaboration de nouveaux programmes qui concerneront plus particulièrement le commerce. Par exemple, le programme *Représentation* découle de ces travaux.

Cependant, les programmes de secrétariat et de comptabilité sont bien implantés, le placement des diplômées et des diplômés demeure bon, et il serait possible d'accroître encore l'effectif. Aussi, pour les deux programmes, *Tenue de caisse et offre de services financiers* et *Commercialisation des voyages*, les perspectives d'emploi sont encore intéressantes. Mais c'est dans le domaine de la vente que les possibilités d'emploi sont les plus nombreuses. Par contre, les élèves hésitent à s'engager dans ces professions, car les conditions de travail y sont difficiles et la rémunération peu avantageuse.

Le programme *Lancement d'une entreprise* est sanctionné par une ASP et a comme préalable l'obtention d'un premier diplôme d'études professionnelles dans l'une ou l'autre des spécialités offertes à l'enseignement secondaire.

Notons enfin que le programme *Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction* s'adresse aux personnes qui ont une formation professionnelle dans l'un ou l'autre des métiers régis de la construction et qui désirent se lancer en entreprise.

SECTEUR 2 : AGROTECHNIQUE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Ce secteur comporte trois sous-secteurs : l'agriculture, l'horticulture et les services relatifs à l'agriculture.

L'agriculture comprend les productions laitière, bovine, porcine, ovine et avicole. Sous le titre de grandes cultures sont regroupées les productions suivantes : les céréales (blé, orge, avoine, seigle), les pommes de terre et les plantes industrielles (lin, soya, colza, tabac, betterave). Le maïs-grain est surtout cultivé dans la région de Montréal.

L'horticulture comprend les productions légumières, fruitières et ornementales. Dans cette dernière catégorie, on distingue plusieurs secteurs d'activité dans lesquels des entreprises se spécialisent, tels que la production de fleurs en serre, la production de gazon, la culture en pépinières, la jardinerie, l'entretien des golfs, l'arboriculture, l'aménagement paysager et la fleuristerie.

Le sous-secteur para-agricole appelé aussi «les services relatifs à l'agriculture» se réfère plus précisément à des entreprises qui fournissent des **biens** ou des **services** aux productrices et producteurs, d'une part, et aux commerçantes et commerçants de produits agricoles, d'autre part. Les coopératives agricoles en sont un exemple; elles sont très répandues dans toutes les régions. **Dans la catégorie fournisseuses et fournisseurs de biens**, on trouve non seulement les vendeuses et vendeurs de produits à utilisation agricole tels que les engrais et les amendements, les semences et les pesticides, mais aussi les entreprises de mécanique agricole. **Dans la catégorie fournisseuses et fournisseurs de services**, on distingue les services relatifs à l'élevage, aux différentes cultures et, enfin, à la gestion d'entreprises agricoles.

DYNAMIQUE ACTUELLE

La structure des entreprises en ce qui concerne la main-d'oeuvre varie considérablement d'une catégorie à l'autre.

Les entreprises agricoles sont exploitées essentiellement par une main-d'oeuvre familiale permanente, stable toute l'année. Cela est particulièrement valable pour la production animale. Par contre, les grandes cultures utilisent en plus une main-d'oeuvre saisonnière.

Les entreprises horticoles utilisent davantage une main-d'oeuvre salariée. Une partie de cette main-d'oeuvre est saisonnière. Dans certains cas, comme en aménagement paysager et en jardinerie, toute la main-d'oeuvre salariée peut être saisonnière.

Il est à noter cependant qu'il y a présentement une pénurie de travailleuses et de travailleurs agricoles, principalement dans l'industrie laitière.

L'Union des producteurs agricoles mentionne que:

- les postes à combler dans le domaine agricole augmentent d'année en année;
- cette demande est plus marquée depuis 1986;
- les salaires deviennent de plus en plus concurrentiels;
- les employeures et les employeurs esssaient de trouver des formules pour intéresser les employées et employés, des formules de participation aux profits, une facilité de logement, etc.

Dans le secteur des «pépinières — centres-jardins», la main-d'oeuvre qualifiée est en demande croissante. En arboriculture, par exemple, il y a un manque de praticiennes et praticiens compétents.

Le Québec se dote présentement d'une industrie de production en serre qui vise l'autosuffisance d'ici dix ans. C'est donc dire que la main-d'oeuvre qualifiée devra être formée sous peu pour répondre aux besoins de cette industrie.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Les tendances qui se manifestent dans les diverses productions du secteur Agrotechnique.

En production agricole : stabilité dans l'ensemble des exploitations, mais diminution marquée du nombre de fermes laitières et augmentation de la production de viande, sauf pour la volaille; cependant, consolidation de la production laitière, de sorte que l'entreprise laitière demeure encore la plus importante production agricole;

En production végétale : progression dans des champs bien définis des grandes cultures et des fruits;

En production animale : expansion;

En production horticole : essor des cultures fruitières, notamment des petits fruits, des pépinières et des cultures en serre, mais stabilisation dans l'industrie de la fleuristerie.

ENSEIGNEMENT EN AGROTECHNIQUE

- Influence notable de la politique des gouvernements en matière de formation agricole sur la population adulte et plus particulièrement sur les femmes.
- Dans sa planification quinquennale, la DGFP estime à 1 250 l'effectif scolaire visé pour répondre à la demande annuelle de main-d'oeuvre.
- Il y a un manque d'élèves dans les quatre programmes qui visent les productions de base, ce qui s'inscrit dans la problématique générale de la relève agricole au Québec.
- L'effectif inscrit au programme *Fleuristerie* dépasse actuellement les besoins.
- Les nouveaux programmes *Horticulture ornementale* et *Réalisation d'aménagements paysagers*, pour leur part, répondent plus adéquatement aux besoins de main-d'oeuvre estimés.

SECTEUR 3 : ALIMENTATION, HÔTELLERIE ET RESTAURATION

DESCRIPTION DU SECTEUR

Les professions liées aux programmes de ce secteur s'exercent en hôtellerie, en restauration ainsi que dans l'alimentation en général. Les services de santé et les services sociaux regroupent aussi un certain nombre de travailleuses et de travailleurs.

Ainsi, nous pouvons dire que l'alimentation, l'hôtellerie et la restauration comportent des activités liées, sur le plan commercial, à la préparation, à la transformation, à la fabrication et au service des aliments.

CHAMP D'ACTIVITÉ

Les hôtels, les auberges, les hôtels-motels, dans les centres urbains et dans les endroits de villégiature, qui en plus du gîte disposent de salles à manger; les restaurants, du casse-croûte au restaurant haut de gamme en passant par les restaurants ethniques et spécialisés; les différents types de cafétérias, les magasins d'alimentation, les boucheries et les pâtisseries artisanales ainsi que les traiteurs constituent les principaux milieux d'emploi.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Au Canada, moins d'une personne sur cinq a reçu une formation officielle dans un établissement d'enseignement. Au Québec, ce domaine a connu depuis les années 60, une expansion fulgurante. Cette évolution est due principalement à la vocation touristique du Québec, mais aussi à l'importance des changements dans les habitudes alimentaires de la population, qui consacre de plus en plus de temps et d'argent pour des repas à l'extérieur de la maison. L'important taux de roulement du personnel dans ces entreprises est dû en grande partie aux conditions de travail difficiles ainsi qu'aux bas salaires.

D'une façon générale, les cuisinières et cuisiniers et les serveuses et serveurs travaillent dans l'hôtellerie et la restauration tandis que les bouchères et bouchers et les pâtissières et pâtissiers évoluent dans des entreprises artisanales et dans des magasins d'alimentation.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

L'évolution technique qu'ont connu l'hébergement et la restauration est surtout liée aux nouvelles formes de préparation et de distribution des aliments. On assiste en effet depuis une vingtaine d'années à la pénétration du marché par de grandes chaînes, en particulier dans la restauration-minute.

Ce type de restauration représente environ 25 p. 100 du marché et risque de plafonner à ce niveau. Par conséquent, c'est dans ce domaine que l'automatisation devrait gagner du terrain, ce qui ne manquerait pas d'avoir une forte incidence sur l'emploi. Toutefois, notons que les restaurants-minute nécessitent peu de main-d'oeuvre spécialisée, si ce n'est pour la recherche.

Quant à la restauration traditionnelle qui a connu au cours de la dernière décennie un retour à l'authenticité dans la préparation des aliments, on peut escompter que cette tendance se poursuivra, d'autant plus que les consommatrices et consommateurs demeureront sensibilisés à une saine alimentation.

La commercialisation des mets préparés à congélation rapide et à emballage sous vide devrait prendre un peu d'importance au cours de la prochaine décennie. Cependant, cette tendance n'a pas l'ampleur que l'on anticipait au début des années 80.

ENSEIGNEMENT EN ALIMENTATION, HÔTELLERIE ET RESTAURATION

La révision des programmes de ce secteur est déjà bien engagée. Elle vise à satisfaire des besoins de diplômées et de diplômés très importants en *Boucherie et Charcuterie*, *Cuisine d'établissement* et *Service de la restauration*. Toutefois on constate que les élèves délaissent de plus en plus ces professions auxquelles sont associées des conditions de travail difficiles.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, il faut limiter l'accès aux programmes qui conduisent à une attestation de formation professionnelle, *Boulangerie*, *Pâtisserie de restaurant* et *Sommellerie*, car ces formations correspondent pour l'heure à des besoins limités de main-d'oeuvre.

Les prochains travaux d'élaboration porteront sur l'ASP en *Cuisine actualisée* qui s'adressera aux titulaires d'un DEP en *Cuisine d'établissement*.

SECTEUR 4 :

ARTS APPLIQUÉS

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur Arts appliqués est difficile à délimiter. En effet, il ne s'agit ni d'un secteur économique, au sens utilisé dans les classifications en usage, ni d'un secteur technologique où s'exercent diverses fonctions liées par une même discipline, mais bien d'un regroupement assez arbitraire de professions et de programmes de formation.

Il n'existe en outre aucun consensus sur le contenu et la délimitation des champs d'activités respectifs tant chez les ministères intéressés que chez les travailleuses et travailleurs et les associations qui les regroupent.

L'appellation générique «production artisanale» regroupe les métiers d'art et les professions connexes. L'expression «métiers d'art» correspond aux trois éléments suivants :

1. la conception artistique ou la création de modèles;
2. la réalisation technique ou la production proprement dite de ces modèles;
3. la mise en marché ou la gestion commerciale des produits fabriqués.

C'est ce processus global qui caractérise le travail de l'artisane ou de l'artisan en poterie ou en ferronnerie d'art, par exemple.

Les professions connexes aux métiers d'art concernent exclusivement la réalisation technique de modèles ou la production proprement dite. Il s'agit de métiers de base dont la maîtrise permet la réalisation en série de produits, dans une entreprise manufacturière ou pour le compte d'une artisane ou d'un artisan.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Étant donné la rareté des données statistiques et l'absence d'études sectorielles qui portent sur les professions liées aux arts appliqués, ainsi que l'absence de documents d'orientation produits par des instances gouvernementales ou des associations professionnelles, il apparaît difficile de décrire les faits saillants pour ce qui est du placement des diplômées et diplômés.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Il y a concordance entre les statistiques d'Emploi et Immigration Canada et celles du gouvernement québécois quant aux besoins actuels de main-d'oeuvre et à la projection des besoins à court terme dans le secteur des arts appliqués. Les témoignages recueillis chez les représentantes et représentants du monde du travail corroborent les pronostics des économistes, à savoir une augmentation plutôt faible de l'emploi en photographie et dans les beaux-arts; par ailleurs, la croissance de l'emploi s'annonce plus rapide dans les professions rattachées au dessin commercial ou publicitaire. Nous n'avons malheureusement recueilli aucun avis relatif aux besoins de main-d'oeuvre dans la production artisanale.

ENSEIGNEMENT EN ARTS APPLIQUÉS

Les deux programmes les plus populaires du secteur viennent d'être remodelés. Ils ont comme titres *Décoration intérieure et étalage* et *Photographie*. Leur refonte a pour but de les harmoniser plus étroitement avec les besoins du marché du travail et d'obtenir une meilleure polyvalence des diplômées et des diplômés.

Comme l'an dernier, le programme *Lettrage et sérigraphie* offre encore des perspectives intéressantes d'emploi.

Les programmes *Ferronnerie d'art* et *Poterie* connaîtront pour leur part un essor avec la création dans la région de Montréal d'un centre des métiers d'art.

Enfin, des études préliminaires en cours doivent mener dans quelque temps à l'implantation de trois nouveaux programmes : *Taille de la pierre et maçonnerie, Cintrage de tubes néon* et *Menuiserie de restauration*.

SECTEUR 5 : BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur Bois et matériaux connexes regroupe quatre sous-secteurs : la fabrication du meuble ou de produits en bois ouvré, le rembourrage, la mise en oeuvre de matériaux composites et le modelage.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Les principaux champs d'activités dans ce secteur sont les suivants :

Sous-secteurs	Champs d'activités
Meuble et bois ouvré	– Meubles de maison
	– Meubles d'ameublement pour hôtels et restaurants
	– Meubles de bureau
	– Armoires
	– Portes et fenêtres
	– Escaliers
	– Autres industries (moulures, clôtures, etc.)
	– Cercueils
Rembourrage	– Meubles de maison
	– Transport (automobiles, avions, autobus)
	– Bateaux
Matériaux composites	– Embarcations
	– Aéronautique
	– Transport
	– Biens de consommation (skis, piscines, etc.)
	– Produits résistants à la corrosion
	– Construction (balcons, bains, etc.)
	– Produits électriques (canalisation)
	– Appareils ménagers
Modelage	– Ateliers de modelage attenants à une fonderie
	– Ateliers indépendants (fabrication de moules de métaux, de caoutchouc, de divers composites, etc., pour des entreprises)

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Le Québec occupe la seconde place de l'industrie canadienne du meuble. La récession économique de 1982 a fortement touché ce secteur; 51 usines ont fermé leurs portes, surtout des fabriques de meubles résidentiels. Depuis, l'industrie du meuble a évolué très vite et s'est ajustée davantage aux comportements, aux caractéristiques et aux besoins des consommatrices et des consommateurs. Ce secteur industriel pourrait gagner plus de 5 000 emplois d'ici 1995[1].

Au Québec la consommation de plastique renforcé a connu une croissance supérieure à celle du reste du pays (14,35 p. 100 par an) de 1984 à 1987. Les champs d'activités dans lesquels on utilise le plus de plastiques renforcés, avec plus de 61 p. 100 de la consommation, sont l'industrie nautique, le transport, la construction et les produits résistants à la consommation[2].

ENSEIGNEMENT EN BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

Dans les deux premiers champs de ce secteur, la fabrication de meubles ou de produits en bois ouvré et le rembourrage, les activités des travailleuses et des travailleurs se répartissent, d'une part, dans la production unitaire (petites entreprises), et d'autre part, dans la fabrication en série (moyennes et grandes entreprises). Les compétences que doivent acquérir les uns et les autres sont donc très différentes. On regroupe les programmes en tenant compte de cette réalité :

- le programme *Ébénisterie* qui vise l'acquisition des compétences nécessaires à la réalisation de toutes les étapes de la fabrication d'un produit à l'aide de machines-outils traditionnelles;
- le programme *Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré* qui vise l'acquisition des compétences nécessaires pour actionner différentes machines-outils traditionnelles ou automatisées utilisées dans la fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré;
- le programme *Rembourrage*;
- le programme *Rembourrage industriel*.

Le programme *Mise en oeuvre de matériaux composites* sera implanté en septembre 1993 et remplacera le programme *Modelage, stratifiage en plastique renforcé*.

---

1. Ministère de l'Éducation, Direction des études sur l'emploi et les carrières. *L'emploi et les carrières des années 1990*, Québec, 1990, p. 78.
2. Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Direction des industries du plastique. *L'industrie québécoise des plastiques renforcés*, Québec, 1990, p. 11.

SECTEUR 6 : CHIMIE APPLIQUÉE ET ENVIRONNEMENT

DESCRIPTION DU SECTEUR

À l'intérieur de ce secteur, un seul programme est offert, soit *Opération d'usine de traitement des eaux*.

Ce programme de 1 800 heures comporte les volets «filtration des eaux» et «assainissement des eaux usées».

DYNAMIQUE ACTUELLE

Le métier d'opératrice ou d'opérateur d'installations de traitement de l'eau s'exerce principalement à l'intérieur d'installations municipales. Cette personne est affectée aux installations de traitement de l'eau potable ou à celles de traitement des eaux usées. Toutefois, dans les petites municipalités, une même personne peut être affectée à ces deux types d'installations.

Les opératrices et les opérateurs d'installations de traitement de l'eau potable vérifient, règlent, entretiennent et réparent l'équipement des systèmes de pompage, de traitement et de distribution de l'eau potable afin de rendre cette eau disponible en quantité et en qualité.

Elles ou ils prélèvent des échantillons, effectuent des analyses de laboratoire et relèvent des mesures physiques qui permettent d'observer et de corriger des variations dans les conditions de traitement de l'eau potable selon les normes établies.

TENDANCE DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Le rôle de l'opératrice ou de l'opérateur a de grandes incidences sur la santé de la population et sur la qualité de l'environnement. En effet, cette personne a la responsabilité d'assurer une qualité respectable de l'eau que nous consommons quotidiennement et aux eaux usées.

Parce que 593 municipalités se doteront d'ici l'an 2000 d'usines pour assainir leurs eaux usées, la demande de main-d'oeuvre sera grande dans ce domaine. Afin d'assurer le fonctionnement de ces usines, établies un peu partout dans la province, on aura besoin de 451 personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles.

Un règlement devrait être adopté cette année par le gouvernement du Québec, règlement qui rendra obligatoire la formation pour opérer les usines de traitement des eaux usées.

ENSEIGNEMENT EN CHIMIE APPLIQUÉE ET ENVIRONNEMENT

À la lumière des résultats d'une analyse réalisée en février 1990, le programme *Opération d'usine de traitement des eaux* a été mis à jour tout en lui conservant sa structure.

SECTEUR 7 : CONSTRUCTION

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur de l'industrie de la construction comporte des aspects particuliers qui rendent sa description plus complexe comparativement à la présentation des autres secteurs.

L'industrie de la construction se distingue par un ensemble de caractéristiques bien connues qui méritent d'être rappelées brièvement.

1. Le caractère cyclique de l'activité de l'industrie de la construction handicape la permanence des emplois.
2. La nature saisonnière des travaux oblige une grande partie des salariés à l'inactivité durant la saison hivernale.
3. Une grande mobilité chez les travailleuses et travailleurs de la construction, rendue nécessaire en raison des étapes précises du processus de production, entraîne du chômage interchantier propre à l'industrie de la construction.
4. Le contexte législatif et réglementaire qui régit l'industrie de la construction amène les organismes, les associations et les employeures et employeurs à assurer un contrôle sur la formation, les qualifications et les activités auprès des travailleuses et travailleurs de la construction.

DYNAMIQUE ACTUELLE

La déréglementation de l'industrie de la construction et ses effets prévisibles sur le système d'éducation

Depuis l'adoption, le 17 décembre 1986, de la *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction* (Projet de Loi 119), les conditions d'accès aux chantiers de construction sont désormais facilitées pour les diplômées et diplômés du secondaire professionnel.

Auparavant, l'industrie fonctionnait selon un régime dit d'apprentissage, où la formation était définie par l'exercice d'un certain nombre d'heures de travail sur un chantier sous la surveillance d'un compagnon et par la passation d'un examen écrit à la fin de l'apprentissage.

Depuis le mois d'août 1989, les modifications apportées au règlement sur la délivrance des certificats de compétence portent notamment sur l'obligation faite aux nouveaux apprentis d'avoir une formation liée au métier pratiqué (DEP ou CEP), que cette formation ait été acquise avant leur entrée dans l'industrie de la construction ou durant leur période d'apprentissage. Cette mesure bouleverse les pratiques qui ont cours depuis longtemps sur ce chapitre, puisque, avant la formation n'était pas obligatoire et que, dans les faits, les diplômées et diplômés ont toujours représenté un faible pourcentage de l'effectif de l'industrie de la construction. Une augmentation substantielle de la demande de formation est donc prévisible.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Ici encore, il est difficile de formuler des perspectives d'avenir en ce qui concerne le secteur de la construction. Cependant, pour bien illustrer l'évolution de ce secteur, on peut dire qu'il existe un lien direct entre la santé de la construction et celle de l'économie du Québec.

ENSEIGNEMENT EN CONSTRUCTION

La révision des programmes du secteur de la construction fait toujours l'objet d'une collaboration étroite avec la Commission de la construction du Québec (CCQ). On s'efforce donc de tenir compte des attentes exprimées par les représentantes et les représentants du milieu en ce qui concerne les activités d'enseignement qui reflètent la réalité des chantiers de construction sur le plan de la qualité et du rythme de travail, même si cela est plus difficile pour les programmes que l'on est en train d'élaborer et qui n'ont jamais été offerts.

Les 11 programmes qui visent des métiers régis de la construction sont déjà, pour la plupart, implantés. La Direction générale de la formation professionnelle étudie actuellement, en collaboration avec le Comité sectoriel d'adaptation de la main-d'oeuvre de l'industrie du verre plat, l'éventuelle formation des vitriers. Deux nouveaux programmes sont envisagés : *Montage de vitres sur les chantiers de construction* et *Travail des vitriers en usine*.

Le programme *Vente de pièces de quincaillerie, de bois et de matériaux de construction*, qui sera révisé ultérieurement, offre des perspectives d'emploi très intéressantes; l'on devrait y faire du recrutement.

SECTEUR 8 :

DESSIN TECHNIQUE

DESCRIPTION DU SECTEUR

D'une manière générale, on appelle dessin technique toute expression graphique, exécutée dans un but d'étude et de définition, selon des règles précises, de tracé et de représentation, en rapport avec l'objet étudié ou défini et le but poursuivi.

Le dessin technique est nécessaire à un très grand nombre d'opérations industrielles, de construction et de description, pour la connaissance des objets fabriqués ou construits et la mise au point de ceux qui doivent l'être.

Le dessin technique ne forme pas un véritable secteur économique, puisque, comme le précise le *Système de projection des professions du Canada* (SPPC), les professions qui s'y rattachent sont exercées dans au moins 23 types d'industries.

Les dessinatrices et dessinateurs se retrouvent dans trois grands groupes d'activité : le dessin industriel, le dessin de bâtiment et le dessin topographique.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Le secteur Dessin technique est continuellement soumis aux pressions des nouvelles technologies, particulièrement en micro-informatique.

ENSEIGNEMENT EN DESSIN TECHNIQUE

C'est précisément en raison de changements technologiques survenus que la DGFP a refondu les programmes de ce secteur. L'on y trouve désormais seulement trois programmes.

La principale innovation technologique dans l'enseignement de ces programmes est l'introduction du dessin assisté par ordinateur. Elle justifie à elle seule la plus grande partie des investissements en équipement scolaire.

En arpentage, l'effectif scolaire pourrait augmenter. Par contre, il faudra porter attention au nombre d'élèves inscrits aux programmes qui touchent le dessin, afin de ne pas saturer le marché du travail.

SECTEUR 9 : ÉLECTROTECHNIQUE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur de l'électrotechnique réunit l'ensemble des activités professionnelles ayant pour objet les applications techniques de l'électricité.

Il couvre le **suivi des procédés**, soit l'électronique pure et sa contrepartie électrique, de même que le **lien** entre ce suivi et le résultat attendu, soit l'électromécanique. Il s'agit donc d'un secteur hybride en proie à de profondes et constantes transformations dont le rythme suit l'apparition des nouvelles technologies et leur implantation dans l'industrie québécoise.

Par définition, le secteur de l'électrotechnique se prête mal aux études simples. Les travailleuses et travailleurs qu'il mobilise sont répartis dans toutes les régions et dans tous les types d'entreprises, peu importe la nature, l'organisation ou le volume de leur production.

La plupart de ces travailleuses et travailleurs sont affectés à l'installation, à l'entretien et à la réparation de matériel et d'équipement électrique, électromécanique ou électronique. Elles ou ils le font dans des entreprises manufacturières directement ou indirectement liées au secteur par leur type de production (alimentaire, textile, etc.), dans l'industrie de la construction en général (résidentielle, commerciale et industrielle), dans des entreprises de communication ou au sein d'entreprises qui offrent des services en électrotechnique.

Contrairement à d'autres secteurs, celui-ci présente une distribution particulière de ses travailleuses et travailleurs. La majorité se trouve dans des entreprises **autres** que celles de la fabrication de produits électrotechniques. Ces dernières embauchent en effet une main-d'oeuvre non spécialisée, qui est ensuite formée par une approche d'apprentissage en milieu de travail, ou réalisent leurs produits à l'aide de machines automatiques.

Outre cette situation paradoxale, l'éparpillement de la main-d'oeuvre spécialisée en électrotechnique donne lieu à des problèmes de classification ou de compilation des entreprises qui embauchent.

Par ailleurs, il y a, dans certaines professions, presque autant d'entreprises que de travailleuses et travailleurs. Plusieurs professions sont en effet exercées par des travailleuses et des travailleurs autonomes ou elles le sont à l'intérieur de petites entreprises spécialisées constituées de deux ou trois associés. Cet éclatement des structures de travail se traduit d'ailleurs par le fait que plusieurs entreprises du secteur se retrouvent dans la catégorie des petites entreprises ou des entreprises «non classifiées» (cf. Fichier central des entreprises).

Enfin, complétons ce portrait succinct en mentionnant que les professions du secteur de l'électrotechnique s'exercent à l'année, sauf celles qui dépendent de l'industrie de la construction où l'activité est saisonnière.

DYNAMIQUE ACTUELLE

L'ensemble des activités professionnelles au Québec, dans le secteur de l'électrotechnique, résulte d'innovations technologiques récentes, survenues il y a quelque 10 ou 15 ans; nous faisons allusion à l'apparition de la micro-électronique qui a ouvert la voie aux microcircuits et, en particulier, aux microprocesseurs qui, à eux seuls, ont révolutionné le secteur.

Depuis quelques années, les industries québécoises font face à la nécessité de recourir à ces nouvelles technologies (dont l'automatisation) afin d'optimaliser leur production. Ce faisant, elles sont la proie du rythme effarant auquel évoluent ces technologies d'avant-garde alors même que certaines d'entre elles sont encore à tenter de maîtriser des technologies désormais dépassées.

Dans ce contexte en ébullition, certains événements attirent l'attention du fait qu'ils influent sur le secteur actuel ou font appel à des inverventions en formation professionnelle.

Mentionnons :

- L'existence de programmes d'aide proposés par le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)[1] pour faciliter l'implantation de technologies nouvelles dans l'industrie manufacturière et le domaine des communications (automatisation, utilisation de fibres optiques, etc.).
- L'utilisation massive de microprocesseurs dans un nombre croissant d'appareils et dans de l'équipement, qui entraîne une modification radicale des tâches de dépannage et d'entretien effectuées sur l'équipement. Les nouvelles technologies touchent entre autres l'ensemble des appareils de mesure et autres outils nécessaires à la réparation de l'équipement récent.
- L'utilisation de technologies de pointe dans la fabrication de presque tous les nouveaux appareils électrodomestiques, qui crée un vif besoin de formation ou de recyclage au sein des entreprises qui font la vente ou la réparation de ces appareils.
- L'utilisation croissante de fibres optiques pour le câblage des communications, qui crée également un besoin de formation ou de recyclage chez les installateurs de tels câbles.
- L'implantation croissante de systèmes micro-informatiques dans les PME qui crée, ici aussi, un besoin de formation et de recyclage au sein du personnel en place.

1. Aujourd'hui, ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT).

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Quant aux tendances que prendra l'évolution du secteur, elles s'appuient sur les situations suivantes :

a) Les industries

Devenue pour plusieurs entreprises synonyme de survie, l'automatisation des procédés de fabrication entraînera, d'une part, un plus grand besoin de main-d'oeuvre spécialisée en électrotechnique pour l'installation, l'entretien et la réparation des nouveaux appareils et, d'autre part, un moindre besoin de travailleuses et de travailleurs non spécialisés, les tâches simples et répétitives étant désormais effectuées par des machines.

Les travailleuses et les travailleurs affectés à l'entretien et à la réparation de l'équipement recourront eux aussi de plus en plus aux ordinateurs de tous types, ce qui exigera d'eux de nouvelles connaissances et habiletés et créera un besoin de spécialistes capables de programmer les machines de production automatique.

b) Les commerces

Directement touché par les changements dans l'industrie, le secteur commercial est envahi par une panoplie de nouveaux produits dont il faut également assurer l'entretien et la réparation.

Dans certains cas, la révolution technologique est telle que les professions liées à la réparation ou à l'entretien de ces produits s'en trouvent complètement redéfinies. Mentionnons le cas des réparatrices et des réparateurs de machines de bureau où l'aspect électronique du travail prend de plus en plus d'ampleur par rapport à celui purement mécanique.

c) Les communications

L'évolution constante du domaine des communications au Canada, reconnu internationalement pour ses techniques avant-gardistes (câblage par fibres optiques, communication par satellite, etc.) influence directement l'ensemble des professions qui en relèvent.

Ayant leur part du marché, les entreprises québécoises de communication devront déployer les efforts nécessaires pour la conserver et, le cas échéant, l'accroître.

d) Les services

Constituant sans contredit l'activité principale en électrotechnique, l'offre de services de conception, d'entretien, de dépannage et de réparation se manifeste dans tous les secteurs : industriel, institutionnel, commercial et domestique.

Également touché par les changements technologiques décrits plus haut, ce domaine est en constante évolution et mérite une attention particulière puisque de lui dépendent la plupart des activités de production.

De plus, les changements technologiques touchent la plupart des professions du secteur; certaines d'entre elles ont été radicalement modifiées, d'autres sont en proie à de constants réajustements. Un vif besoin de formation, de mise à jour et de recyclage se fait donc sentir parmi les travailleuses et les travailleurs du secteur, ce qui justifie que l'on procède à la révision en profondeur de la plupart des programmes de formation en électrotechnique.

Enfin, les changements technologiques touchent aussi la plupart des professions liées à l'électronique. Pour remédier à cet effet de changement, des efforts sont déployés, à partir de l'analyse de situation de travail, pour répondre aux besoins de formation, de mise à jour et de recyclage des travailleuses et des travailleurs afin d'en arriver progressivement à un équilibre entre l'école et l'industrie.

ENSEIGNEMENT EN ÉLECTROTECHNIQUE

L'ensemble des professions de ce secteur ont été fortement touchées par les changements technologiques. Plusieurs programmes d'études ont en conséquence été revus et modifiés. Les autres sont en voie de révision.

Généralement, les diplômées et diplômés de ces programmes sont en forte demande sur le marché du travail. Aussi, les conditions de travail offertes sont supérieures à la moyenne, ce qui va se traduire par un accroissement de la population scolaire.

Même si les diplômées et diplômés semblent globalement répondre aux besoins du marché du travail, on pourra les répartir plus convenablement selon les programmes.

En ce sens, il serait souhaitable d'inviter un plus grand nombre de diplômées et de diplômés du programme *Électricité de construction* à poursuivre leur formation en *Électricité d'entretien* afin d'accroître leurs possibilités d'emploi. De fait, les possibilités d'emploi pour les diplômées et diplômés issus du premier programme sont à la baisse, ce qui n'est par le cas en électricité d'entretien. Ce programme est d'ailleurs en révision et le nouveau programme, lorsqu'il sera implanté, conduira à un DEP.

SECTEUR 10 : ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur de formation Équipement motorisé est lié à l'important réseau d'activités économiques de l'entretien des véhicules automobiles, des véhicules de loisirs et d'entretien, des véhicules lourds (industriels, agricoles, forestiers et miniers, de construction et de transport), des embarcations à moteur et du commerce afférent de leurs pièces et accessoires.

Le secteur a, dans les organismes de formation du Québec, une valeur historique quant aux ressources humaines et matérielles investies et quant à l'importance de la population scolaire.

L'analyse des données socio-économiques de ce secteur montre des besoins de formation initiale plutôt modérés d'un peu moins de 2 p. 100 de la main-d'oeuvre.

Cependant, en raison de l'introduction massive de nouvelles technologies dans la fabrication des véhicules et de la difficulté à recycler bon nombre de mécaniciennes ou de mécaniciens d'expérience, les besoins réels de formation initiale pourraient atteindre environ 3 p. 100 de la main-d'oeuvre.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Les données socio-économiques indiquent que le secteur de formation en équipement motorisé, quoique substantiellement engagé dans une refonte de ses programmes, doit poursuivre ses efforts d'implantation de la nouvelle politique de formation professionnelle d'abord dans les sous-secteurs Véhicules lourds, Véhicules de loisirs et d'entretien et Vente de pièces mécaniques au comptoir.

Selon les observations des spécialistes du métier et des organismes intéressés (MMSRFP, FPCFP), les besoins de perfectionnement et de recyclage de la main-d'oeuvre sont considérables.

Deux grandes orientations se dégagent actuellement au Québec pour la formation professionnelle des mécaniciennes et mécaniciens et des réparatrices et réparateurs de véhicules automobiles.

Première orientation

Les organismes à vocation socio-économique mettent leurs efforts dans le recyclage et le perfectionnement des travailleuses et travailleurs à l'emploi.

Deuxième orientation

Le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires mettent l'accent sur l'élaboration ou la révision et sur l'enseignement de programmes de formation professionnelle de base pour les travailleuses et travailleurs de la relève à court et à moyen termes.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Les facteurs socio-économiques déterminants pour le secteur de formation Équipement motorisé sont nombreux et ont fait l'objet d'études et de travaux importants au Canada et au Québec.

La société de conseillers en gestion Woods Gordon a réalisé pour le Système de projection des professions du Canada (SPPC) une étude sur les ressources humaines dans l'industrie des services de l'entretien et de la réparation des automobiles.

Une étude équivalente, commandée par le MMSRFP, décrit la problématique de la formation professionnelle dans l'industrie de l'entretien et de la réparation des automobiles au Québec.

Les fabricants et les organismes patronaux et syndicaux du secteur distribuent des publications qui traitent largement des effets de l'évolution socio-économique très rapide du monde de l'automobile.

Ces ouvrages précisent de grandes lignes d'orientation qui sont pertinentes aux orientations de la formation professionnelle.

Parmi ces grandes orientations, mentionnons :

1) La libération des marchés européens, asiatiques et nord-américains qui favorise une concurrence agressive et l'accélération des tendances suivantes :
   - une augmentation nette d'environ 141 000 nouveaux véhicules par année depuis 1985 au Québec;
   - un choix de 166 modèles offerts par 21 fabricants en 1988 sur le marché canadien;
   - la prolongation des garanties émises par les fabricants jusqu'à une durée de sept ans.
2) L'introduction de technologies nouvelles appliquées aux automobiles depuis 1980.

Si l'on observe une rapide évolution dans l'industrie de l'automobile, les même tendances sont observables pour les véhicules lourds, mais selon une séquence évolutive plus lente et moins contraignante.

ENSEIGNEMENT EN ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Trois des principaux programmes du secteur ont été révisés et d'importants travaux d'élaboration de matériel d'apprentissage en mécanique automobile sont réalisés. Un nouveau programme de spécialisation a été implanté, *Mécanique automobile (spécialités)*.

Deux nouveaux programmes qui touchent, d'une part, la mécanique de machinerie lourde, et, d'autre part, la mécanique de véhicules lourds routiers devraient être implantés sous peu. Cette orientation va dans le sens des recommandations du milieu du travail et des conclusions des études du MMSRFP. De même, le programme *Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien* est actuellement en révision.

On devra enfin éviter l'accroissement de la population scolaire dans les programmes les plus populaires comme *Mécanique automobile*. Toutefois, il y a encore place pour une augmentation substantielle du nombre d'élèves aux programmes *Vente de pièces mécaniques au comptoir* et *Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien*.

SECTEUR 11 : FABRICATION MÉCANIQUE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur Fabrication mécanique joue un rôle important dans l'activité économique québécoise puisqu'il engendre à lui seul 25 p. 100 des emplois au Québec.

Les professions liées à ce secteur couvrent des fonctions aussi variées que la fabrication de machinerie, d'outillage, de produits plastiques, métalliques ou électriques, de matériel de transport, y compris la construction navale et l'aviation, de même que la micromécanique (bijouterie-horlogerie et instrumentation).

Les postes réservés aux travailleuses et travailleurs de la fabrication mécanique dans l'industrie québécoise sont liés à la supervision, à la conception, au dessin, au contrôle, au réglage et à la conduite de machines-outils.

On trouve également ces postes dans l'usinage par l'enlèvement de matière, le formage et l'estampage, la transformation des métaux en feuilles, le modelage et le moulage, etc.

Ce sont des emplois relativement stables et qui sont exercés toute l'année.

Étant donné la difficulté à classer les entreprises manufacturières qui se spécialisent dans la fabrication mécanique, il semble que le système de classement utilisé dans la *Classification des activités économiques du Québec* (CAEQ) situe bien, à partir des six grands groupes industriels suivants, les activités économiques du secteur.

Les six grands groupes industriels sont :

- les industries des produits en matière plastique;
- les industries de la fabrication des produits métalliques;
- les industries de la machinerie;
- les industries du matériel de transport;
- les industries des produits électriques et électroniques;
- les autres industries manufacturières.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Les entreprises de fabrication mécanique font partie du secteur secondaire. Rappelons qu'au Québec, la répartition des travailleuses et des travailleurs est la suivante : 5 p. 100 dans le secteur économique primaire, 25 p. 100 dans le secondaire et 70 p. 100 dans le tertiaire. Ces taux sont comparables à ceux du reste du Canada et à ceux de l'ensemble des pays industrialisés. Bien que le secteur secondaire fournisse à peine 25 p. 100 des emplois, c'est un secteur à forte valeur ajoutée susceptible d'engendrer l'accroissement de la richesse nationale. En effet, le secteur de la fabrication mécanique produit des biens durables, et un emploi en fabrication peut en engendrer plusieurs en services.

Le secteur étudié est caractérisé par une industrie spécialisée; la recherche et le développement y ont une importance fondamentale. Chaque entreprise doit posséder ou avoir accès à un bureau où se fait la conception et l'étude technique des produits. Le secteur requiert un grand nombre d'ouvrières et d'ouvriers spécialisés. Une pénurie presque constante de main-d'oeuvre qualifiée à la production constitue toujours un de ses grands problèmes. Par exemple, peu d'outilleuses et d'outilleurs sont formés ici et plusieurs sont, par le passé, venus d'Europe.

Les entreprises dans la fabrication mécanique ont un effet d'entraînement; elles achètent et consomment entre elles leurs propres produits, ce qui suscite une demande additionnelle. Nous devons aussi considérer le potentiel d'innovation technologique de ce secteur qui peut permettre d'accroître la productivité. Le taux de croissance annuelle dans la fabrication mécanique est au Québec de 10,7 p. 100; celui des industries de produits plastiques y est de 15 p. 100, comparativement à un taux de croissance général de 8,6 p. 100 de l'industrie manufacturière.

Avec l'industrie de la construction, la fabrication mécanique est le principal secteur à alimenter l'ensemble de l'économie en biens de capitaux.

Réalisant qu'il était nécessaire de sensibiliser les agentes et les agents économiques à l'importance de maintenir et d'améliorer la position concurrentielle de ce secteur de l'industrie québécoise, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a fait une étude de l'utilisation des technologies informatiques, laquelle révèle un net retard du Québec pour ce qui est de la machinerie et du travail du métal. Cette étude confirme que l'automatisation s'effectue plus rapidement en Ontario qu'au Québec. Le MICT élabore présentement une stratégie d'encouragement qui vise à soutenir la compétitivité de l'industrie québécoise.

C'est principalement au sein des entreprises qui offrent, en sous-traitance, leurs services aux grandes entreprises qu'une automatisation s'impose.

La même étude rapporte que 41 p. 100 des entreprises de fabrication au Québec font appel à l'informatique pour leur gestion, 18 p. 100 l'utilisent pour leur production et 21 p. 100 possèdent des machines-outils à commande numérique. Cependant, 10 p. 100 des entreprises inventoriées manifestent l'intention de s'équiper prochainement de machines-outils à contrôle numérique (MOCN), 18 p. 100 d'automatismes de production, tandis que 10 p. 100 envisagent d'utiliser les deux technologies.

Les entreprises du secteur de la fabrication mécanique ont connu un regain d'activité assez rapide après la crise de 1981-1983. En effet, dès 1984, ces industries avaient recouvré leur niveau de production antérieur. Cependant, les fabricants de produits métalliques et de machinerie ont dû attendre 1985 pour en faire autant.

En dépit de ce recul subi au début des années 80, le nombre d'établissements qui se consacrent à la fabrication mécanique s'est constamment accru. Ce phénomène est dû au fait que les petites et moyennes entreprises de fabrication mécanique sont souvent techniquement viables et que pour percer le marché, il leur suffit de découvrir ou d'améliorer un produit pour lequel il existe une demande.

TENDANCE DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

C'est dans un contexte très favorable qu'évoluera le marché du travail en fabrication mécanique d'ici 1993. On y prévoit une croissance d'environ 2 p. 100 par année. L'augmentation de la productivité sera importante et l'introduction de nouvelles technologies pourrait diminuer légèrement la croissance des emplois. Cependant, la situation de l'emploi est très bonne dans le secteur du métal; les diplômées et les diplômés de ces programmes sont très recherchés par les entreprises qui accordent des salaires et des conditions de travail très intéressantes. Certaines professions connaîtront une pénurie, principalement celles qu'exercent les outilleuses-matriceuses et les outilleurs-matriceurs, les conductrices-régleuses et les conducteurs-régleurs de machines-outils à commandes numériques (MOCN), les moulistes et les tôlières et tôliers industriels. La retraite d'un grand nombre de travailleuses et de travailleurs amplifiera enfin les besoins de main-d'oeuvre de l'industrie québécoise.

Les travailleuses et travailleurs du secteur ont un emploi assez stable et à l'année. Le pourcentage de syndicalisation y est plutôt élevé et les conditions de travail se comparent avantageusement à celles de l'industrie manufacturière en général. Les femmes sont pratiquement absentes des professions spécialisées, mais elles s'orientent de plus en plus vers des métiers traditionnellement réservés aux hommes. Selon le *Modèle québécois de prévisions par profession* (MQPP), la proportion des jeunes travailleuses et travailleurs au Québec devrait passer de 45 p. 100 qu'elle était en 1985 à 51 p. 100 en 1993.

D'autres facteurs particuliers continueront d'influencer le secteur. La baisse des coûts d'implantation des nouvelles technologies et le besoin de demeurer concurrentiels accéléreront probablement l'achat de nouveaux appareils. Plusieurs professions seront plus ou moins modifiées; d'autres pourraient apparaître ou disparaître. La certification et le contrôle de la qualité accompagneront l'utilisation de technologies spécialisées de production. Nous pouvons affirmer qu'à l'avenir les entreprises les plus automatisées auront un avantage marqué sur les autres.

ENSEIGNEMENT EN FABRICATION MÉCANIQUE

Au cours de la dernière année, le principal programme du secteur, *Techniques d'usinage*, a attiré un nombre beaucoup plus élevé d'élèves dont la formation, pour une large part, était financée par l'Accord Canada-Québec sur la formation en établissement. Il y aurait lieu d'inciter ces élèves à poursuivre leur formation dans les ASP où les besoins sont importants et les effectifs peu nombreux. Malgré les besoins urgents en entreprise, on ne trouve pas d'inscriptions dans le programme *Fabrication de moules (plastique)*.

SECTEUR 12 : FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur Foresterie, sciage et papier présente des caractéristiques très particulières quant à la durée annuelle du travail et aux conditions de sa main-d'oeuvre. Mentionnons notamment pour la foresterie :

- le caractère saisonnier de plusieurs travaux (reboisement, production de plants, travail sylvicole);
- l'éloignement de plusieurs chantiers, qui favorise un travail intensif pendant certaines périodes et des relâches plus longues;
- le choix, pour plusieurs, du travail en forêt comme mode de vie, travail qui peut, en effet, très bien convenir à celles et à ceux qui l'ont choisi et le comblent par d'autres activités.

Ces trois éléments incitent à interpréter prudemment les données sur le taux de chômage associé à certaines professions. Ce taux doit être relativisé par la nature même du travail et par le fait que la vie en forêt ait pu être choisie par plusieurs travailleuses ou travailleurs. L'on devra également faire preuve de prudence au moment d'interpréter les prévisions des besoins de main-d'oeuvre, car celles-ci peuvent être justes même si les données sur le chômage semblent indiquer un surplus de main-d'oeuvre.

En **foresterie**, nous trouvons les entreprises dont les activités sont la production de plants forestiers, l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière, les services techniques forestiers comme les bureaux d'ingénieurs-forestiers-conseils, les centres de recherche ou d'expertise forestière et la gestion de la faune.

Le sous-secteur du **sciage** comprend des usines de bois de sciage, de déroulage, de bardeaux et de lattes.

Le sous-secteur du **papier** comprend les industries du papier et des produits en papier : industries de pâtes à papier, papier journal, carton, panneaux et papier de construction, boîtes en carton, sacs en papier, carton ondulé, papeterie, etc.

DYNAMIQUE ACTUELLE

En **foresterie**, de façon générale, les établissements de production de plants forestiers sont de taille moyenne; ils emploient en période de pointe, entre 10 et 100 employées et employés. Cependant, cette catégorie d'emploi, qui a connu une forte croissance entre 1980 et 1986, connaît une période de stabilisation. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de demande de main-d'oeuvre dans cette catégorie. Quatre éléments caractérisent en effet la dynamique des centres de production de plants au regard des perspectives d'emploi :

- La demande de chefs d'équipe, de contremaîtresses ou de contremaîtres ayant de bonnes connaissances techniques est encore très grande et le demeurera.
- Il y a beaucoup de roulement de personnel dans ce type d'activités vu le caractère saisonnier des emplois. Leur durée oscille entre moins de quatre mois par année pour les ouvrières et les ouvriers sylvicoles et huit mois par année pour les contremaîtresses et les contremaîtres. Il y a une possibilité de prolonger la période d'embauche jusqu'à 12 mois par année pour un noyau de travailleuses et de travailleurs spécialisés, en cas de production en serre pendant l'hiver.
- De nouvelles avenues sont possibles en particulier dans la production de feuillus (projet de cinq millions de plants au Québec) et de boutures (à Saint-Modeste).
- Enfin, plusieurs centres de production expérimentent des cultures de produits horticoles afin de prolonger leurs opérations et de stabiliser l'emploi de leur personnel. Ce dernier devra cependant être plus polyvalent. C'est donc en forêt, dans la supervision des travaux sylvicoles, que la profession de sylvicultrice et sylviculteur présente les plus belles perspectives pour les prochaines années.

Parmi les industries spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière, les grandes entreprises sont largement représentées par les papetières et les scieries importantes, les moyennes le sont par les entrepreneuses et les entrepreneurs forestiers, les coopératives d'exploitation et d'aménagement forestiers et les organismes de gestion en commun. Une foule de sous-traitants en aménagement se trouvent dans des petites entreprises.

L'on prévoit une grande demande d'ouvrières et d'ouvriers spécialisés en aménagement de la forêt, si les objectifs de production fixés par le gouvernement se réalisent, dans des travaux sylvicoles. Le ministère des Forêts prévoit également que 6 569 nouveaux emplois en forêt publique pourraient être créés grâce aux effets bénéfiques de la nouvelle politique forestière.

Quant aux services forestiers ou fauniques, ils sont assurés par le gouvernement provincial et une multitude de PME.

Dans le sous-secteur du sciage, les usines se caractérisent par une forte présence de petites entreprises, catégorie à laquelle appartiennent 1 088 des 1 209 usines de sciage au Québec. Ces petites entreprises sont des scieries de feuillus et de pins qui requièrent des spécialistes en sciage à cause de la complexité de la découpe des billes et du rendement maximal à obtenir. Cependant, il est important de mentionner que la production du bois de sciage se concentre généralement dans la grande et moyenne entreprise et que 80 p. 100 de celui-ci est exporté.

Les usines de sciage sont surtout implantées en Abitibi—Témiscamingue et au Saguenay—Lac-Saint-Jean; ces deux régions ont fourni, en 1985, 65 p. 100 du bois de sciage provenant des forêts publiques du Québec.

Cette catégorie d'activités a connu une expansion exceptionnelle pour ce qui est du volume de bois de 1960 à 1980 mais a atteint aujourd'hui un plafond qui ne peut, en pratique, être dépassé. La majorité des entreprises de sciage de pin et de bois franc et des grossistes en bois ont des besoins considérables de main-d'oeuvre pour le classage et le sciage.

Le sous-secteur du papier est caractérisé par une part importante de grandes entreprises : près d'un établissement sur quatre compte au-delà de 200 salariées et salariés. Ce sont les industries des pâtes et papiers qui sont les plus grandes, suivies par celles du papier à couverture asphalté, celles des boîtes en carton et des sacs de papier; les plus petites sont celles des produits en papier transformé.

Les usines de pâtes et papiers se trouvent généralement concentrées dans les capitales papetières le long du Saint-Laurent et de ses affluents, et la très grande majorité des établissements qui fabriquent des produits en papier sont dans la région de Montréal.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Événements susceptibles d'entraîner des interventions dans ce secteur professionnel

Industries du bois de sciage et des bardeaux

- Apparition de logiciels simulateurs de débits de billes.
- Disparition de la manutention manuelle des produits qui entraîne une forte diminution des emplois dans les catégories Manoeuvres et Ouvriers du sciage NCA.
- Apparition de machines pour le classement mécanique du bois.
- Pénurie de bois de grande dimension.
- Intégration encore plus poussée des usines de sciage et de pâtes et papiers afin d'optimaliser l'utilisation de la matière ligneuse.

Aménagement et services forestiers et fauniques

- Effets de la Loi sur les forêts (loi initiale de 1986 et modifications).
- Obligation pour les titulaires de contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (caaf) d'effectuer ou de faire exécuter les travaux d'aménagement qui visent à assurer la production soutenue de la forêt.
- Augmentation de la sous-traitance afin de réduire le coût des travaux.
- Efforts particuliers en ce qui concerne les coupes de régénération (la régénération naturelle, en plus d'éviter des coûts de reboisement, est souvent supérieure).
- Transformation primaire du bois sur les parterres de coupe (le bois y a un diamètre moyen plus petit et l'apport de bois non utilisable pour le sciage est plus important à la suite des travaux préparatoires au reboisement).
- Mesurage à la pesée qui remplacera de plus en plus le mesurage traditionnel.
- Aménagement intensif des sites les plus fertiles en forêts de banlieue.
- Transfert très important des efforts (argent, main-d'oeuvre, équipement) de l'exploitation forestière vers les autres traitements sylvicoles afin de pallier la pénurie de bois.
- Pénurie de main-d'oeuvre de qualité et spécialisée dans les principaux types de travaux d'aménagement forestier.
- Si l'économie continue de s'améliorer, il y a de fortes chances que la main-d'oeuvre formée en foresterie se déplace vers d'autres secteurs d'activités où la durée et les conditions de travail sont généralement supérieures. Ainsi, le secteur de la construction recrute plusieurs travailleuses et travailleurs en aménagement et en services forestiers.
- Plusieurs professions sont exercées par des personnes âgées, notamment dans les services (garde-feu, mesurage, etc.).

Industries du papier et des produits en papier

- Utilisation d'essences forestières non commercialisables aujourd'hui.

Producteurs de plants forestiers

- Apparition de nouvelles techniques afin d'assurer une plus grande qualité des plants : bouturathèque, culture *in vitro*, culture hydroponique.

ENSEIGNEMENT EN FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER

Les programmes de formation qui touchent l'industrie du sciage pourraient accueillir beaucoup plus d'élèves, alors que ceux qui se rapportent à l'aménagement forestier répondent quantitativement à la demande de main-d'oeuvre. Par ailleurs, le nombre d'élèves inscrits dans le programme *Conservation de la faune* dépasse très largement les besoins du marché du travail. Il serait donc nécessaire de mieux informer les élèves potentiels de ce programme des difficultés que présente l'intégration au marché du travail et même de les inciter à choisir une option plus prometteuse.

Les trois nouveaux programmes *Sylviculture, Récolte de la matière ligneuse* et *Abattage et traitements mécanisés* (à implanter) ont été élaborés pour répondre aux besoins importants de l'entreprise en travailleuses et travailleurs spécialisés en aménagement forestier.

SECTEUR 13 : IMPRIMERIE-ÉDITION

DESCRIPTION DU SECTEUR

Pour mieux situer le secteur de l'imprimerie-édition dans un ordre progressif de développement, nous en décrirons l'historique.

Au Québec, l'enseignement de l'imprimerie remonte à 1925. L'École technique de Montréal offre alors un programme de trois ans orienté vers la typographie manuelle. En 1937, s'ajoute l'École de reliure de Montréal. Puis en 1942, on regroupe sous le nom d'École des arts graphiques de Montréal, l'enseignement de la reliure, de l'impression, de la typographie, des arts plastiques et de la photographie. En 1956, l'École des arts graphiques déménage dans un édifice neuf adapté à ses besoins et se transforme en Institut des arts graphiques de Montréal. Finalement, en 1970, cet institut est intégré à l'enseignement collégial et devient le secteur des Communications graphiques du collège Ahuntsic.

Entre temps, vers 1964, dans la foulée du rapport Tremblay, le ministère de l'Éducation conçoit pour le secondaire deux types de programmes de formation professionnelle en divers secteurs, dont celui de l'imprimerie :

- le professionnel court – Platine manuelle et duplicateur;
- le professionnel long – Imprimerie en général, Dessin publicitaire, Photocomposition, Photolithographie, Impression sur presse offset et platine automatique.

En 1989, le ministère de l'Éducation décidait d'actualiser ses programmes de formation professionnelle en imprimerie, tout en harmonisant l'enseignement destiné aux jeunes et aux adultes.

En vue de vérifier l'adéquation de ces programmes aux besoins de l'industrie et aux changements actuels et prévisibles provoqués par les nouvelles technologies, le MEQ a entrepris une consultation auprès de l'industrie graphique afin de connaître ses réactions sur l'orientation de la révision des programmes, réactions complémentaires à celles des agentes et des agents d'éducation.

CATÉGORIES D'ENTREPRISES

Selon leur **structure**, les entreprises se regroupent en imprimeries de service (pour lesquelles on ne dispose pas de statistiques suffisantes), en imprimeries commerciales; en imprimeries de presse et, finalement, en ateliers de services techniques.

Selon les **étapes de production** d'un imprimé, on regroupe les entreprises en ateliers de *préparation*, en ateliers d'*impression* et en ateliers de *façonnage*; ces ateliers sont parfois intégrés au sein d'une même entreprise.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Fortement influencée par les nouvelles technologies telles que la photographie, l'informatique, la télématique, le laser et la fibre optique, l'imprimerie est en perpétuelle évolution. Ces technologies transforment les procédés, bousculent les professions et les structures des entreprises. À tel point que les données statistiques s'accommodent difficilement des classifications établies il y a quelques décennies.

Il est pratiquement impossible de donner un nombre précis d'établissements consacrés à l'imprimerie au Québec. Aucun relevé fiable ne fait état des imprimeries minute (type récent d'entreprise de reprographie), des ateliers internes des grandes entreprises, des importantes imprimeries intégrées dans les usines de fabrication de boîtes, d'enveloppes, de contenants métalliques, de nappes en papier et d'assiettes en carton, de tissus imprimés, de papier peint, etc. Il est cependant un peu plus facile de retracer les employées et les employés qui exercent les différentes professions rattachées à l'imprimerie. Elles et ils sont énumérés dans la *Classification canadienne descriptive des professions* (CCDP), qu'elles ou qu'ils travaillent dans les pâtes et papiers, le textile ou le métal en feuille. Somme toute, l'imprimerie est une industrie plus importante que ne le laissent supposer les statistiques officielles.

Il existe une grande variété de professions dans l'imprimerie. Plusieurs sont en voie de disparition, d'autres ont été modifiées au rythme de l'apparition des nouvelles technologies; d'autres encore viennent de faire leur apparition. Quoi qu'il en soit, on peut regrouper ces professions en deux grandes classes :

- *la préparation à l'impression* — conception graphique, composition typographique et mise en pages, photographie, montage — pelliculage et clichage;
- *la production de l'imprimé* qui comporte l'impression et le façonnage.

Ces professions peuvent être exercées dans des imprimeries conventionnelles ou dans des ateliers d'imprimerie intégrés dans de grandes entreprises industrielles dont ce n'est pas l'occupation principale.

Même si près de la moitié des emplois en imprimerie se trouvent dans les imprimeries comptant plus de 100 employées et employés, la création de nouveaux emplois est plutôt le fait des petites et moyennes imprimeries (PMI) suivant en cela la tendance de l'industrie en général. Dans les grandes imprimeries, les postes sont habituellement comblés par promotion interne; l'embauche se fait pour des emplois non spécialisés. Les nouveaux employées et employés apprennent sur place leur profession au gré des débouchés et selon leurs aptitudes.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Le secteur de l'imprimerie-édition évoluera, sans aucun doute, à un rythme soutenu. Il se créera surtout de petites et moyennes imprimeries. Avec les PMI existantes, elles produiront 80 p. 100 des nouveaux emplois. Quant aux grandes imprimeries, elles

seront plus nombreuses, se spécialiseront et créeront 20 p. 100 des nouveaux emplois. Les postes seront comblés surtout par la promotion d'aides généraux formés sur place avec, bien souvent, la collaboration de la Commission de la formation professionnelle ou d'autres organismes externes de formation subventionnés par les gouvernements provincial et fédéral. Ces grandes imprimeries recruteront également des travailleuses et des travailleurs qui auront acquis leur expérience dans les petites et moyennes imprimeries.

Le virage technologique sera le fait aussi bien des petites et moyennes imprimeries que des grandes. La micro-informatique viendra «démocratiser» la haute technologie, devenant à la fois la force et la faiblesse du virage technologique. En effet, on trouvera des micro-ordinateurs spécialisés dans les maisons, les bureaux, les ateliers; plusieurs s'improviseront ou seront promus graphistes, typographes, metteures et metteurs en pages, sans avoir les aptitudes et la formation fondamentale nécessaires. Il en résultera de piètres prêts-à-photographier, trop souvent de mauvais goût. Plus les logiciels seront raffinés, plus le matériel sera fiable et bon marché, plus la préparation de l'imprimé bas de gamme risque d'échapper aux professionnelles et professionnels.

Les imprimeries minute sont la version 1980-1990 des petites imprimeries artisanales des années antérieures. Elles seront parfois le point de départ d'une imprimerie commerciale générale. Parallèlement à ce cheminement, surgiront des regroupements, des chaînes d'imprimeries minute et, bientôt, des chaînes d'ateliers en franchise.

Parfois, on verra des imprimeries établies se doter d'un centre de reprographie pour récupérer les travaux «perdus» au profit des imprimeries minute et produire des courts tirages, peu économiques pour une imprimerie commerciale.

Avec l'apparition des micro-ordinateurs, on verra de plus en plus d'organismes publics, parapublics et privés mettre sur pied leur propre service de micro-édition (édition électronique, micro-éditique) et confier à leur imprimerie interne ou à une imprimerie de l'extérieur le soin de produire leurs imprimés utilitaires. Plusieurs, en raison de l'imprimante à laser, en viendront à mettre sur pied l'imprimerie interne qu'ils n'avaient pas jugée utile auparavant.

ENSEIGNEMENT EN IMPRIMERIE

La restructuration complète des programmes de ce secteur est en voie de réalisation à la Direction générale de la formation professionnelle. Les anciens programmes sont pratiquement tous retirés. Ils ont été remplacés par deux nouveaux programmes de base, soit *Préparation à l'impression*, implanté depuis septembre 1991, et *Impression et finition*, qui a été implanté en septembre 1992. Un troisième programme viendra s'y greffer, soit *Reprographie*. À ces programmes de base devraient éventuellement s'ajouter des programmes visant une formation pour des tâches plus spécialisées.

SECTEUR 14 : MÉCANIQUE D'ENTRETIEN INDUSTRIELLE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur Mécanique d'entretien industrielle regroupe les activités d'entretien et de réparation effectuées en milieu industriel sur les éléments et les systèmes mécaniques. Il regroupe également, quoique dans une plus petite proportion, des activités semblables en mécanique légère (ateliers de réparation de montres et de bijoux, par exemple).

Que les mécaniciennes et les mécaniciens d'entretien travaillent en milieu industriel ou sur des chantiers, ils ou elles ont pour tâche principale d'installer, de dépanner, de réparer, d'entretenir et de modifier de l'équipement et de la machinerie industriels et ce, de façon sécuritaire. Ces personnes agissent sur des systèmes mécaniques, pneumatiques, électropneumatiques, hydrauliques et électrohydrauliques assistés par ordinateur ou par automate programmable. De plus, elles peuvent participer au montage de l'équipement d'une ligne industrielle, à la mise en chantier d'une usine ainsi qu'à l'automatisation d'une ligne de production.

On les trouve dans la grande majorité des secteurs de l'industrie manufacturière soit à la transformation, soit à la production ou à la vente de biens et de produits. De plus, les mécaniciennes et mécaniciens d'entretien sont indispensables dans presque tous les secteurs : mines, pêche, construction, foresterie et transport.

Le secteur Mécanique d'entretien industrielle se caractérise, quant à la santé et à la condition physique des travailleuses et des travailleurs, par des heures supplémentaires fréquentes et des horaires souvent répartis en quarts. De plus, les travailleuses et travailleurs peuvent exercer leurs fonctions dans des positions inconfortables, par exemple penchés ou accroupis, dans des endroits clos ou en hauteur, près du bruit et de la chaleur, à l'intérieur comme à l'extérieur. Dans les grandes et moyennes entreprises, les tâches sont distribuées de façon compartimentée, selon des métiers bien définis dans les conventions collectives. Toutefois, la petite entreprise ne possède pas de telles structures et n'est pas, non plus, syndicalisée. Aussi y recherche-t-on des personnes particulièrement polyvalentes et débrouillardes qui devront posséder des connaissances et des habiletés plus vastes que celles qui sont rattachées directement au métier.

Si le secteur de la mécanique d'entretien recouvre une multitude de professions, il appert également que les connaissances et habiletés nécessaires pour exercer une profession donnée varient beaucoup d'une entreprise à l'autre, selon le degré d'avancement technologique de chacune. L'introduction de nouvelles technologies peut, par ailleurs, provoquer des saturations temporaires de la demande de main-d'oeuvre ou une création d'emplois nouveaux selon les régions.

Le groupe des mécaniciennes et mécaniciens de machines industrielles est de loin celui qui réunit le plus grand nombre de professions. Il est aussi plus varié sur le plan des emplois exercés.

Notons finalement que les femmes représentent un très faible pourcentage de la main-d'oeuvre qui exerce les métiers de ce secteur, soit à peine 10 p. 100 de la population active dans la mécanique d'entretien industrielle. Les femmes aspirent pourtant de nos jours à occuper une place beaucoup plus importante sur le marché du travail et veulent, au même titre que les hommes, accéder aux secteurs bien rémunérés. Cet important mouvement n'est pas sans heurter les mentalités et les valeurs des hommes et des femmes qui se trouvent désormais devant de nouvelles réalités.

DYNAMIQUE ACTUELLE

De tous les champs d'activités couverts par le secteur Mécanique d'entretien industrielle, celui des industries manufacturières est de loin le plus important quant au nombre de mécaniciennes et mécaniciens d'entretien; le domaine manufacturier est caractérisé par un très grand nombre d'établissements de petite taille.

Dans les autres champs d'activités, nous constatons le même phénomène, à savoir la présence d'une majorité de petites entreprises. Ces constatations confirment la nécessité de former une main-d'oeuvre polyvalente faisant preuve d'un grand esprit d'initiative et de débrouillardise.

Mise en garde

Approximativement 3 p. 100 des travailleuses et travailleurs de l'industrie manufacturière sont des ouvrières et ouvriers spécialisés en mécanique d'entretien industrielle. Bien que l'automatisation des processus de production engendre une demande accrue de ce type de travailleuses et de travailleurs, nous constatons que toutes les entreprises ne présentent pas le même avancement technologique.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

La pénétration des nouvelles technologies est en voie de modifier le travail de la mécanicienne ou du mécanicien d'entretien qui doivent intervenir sur de nouveaux systèmes et s'ajuster dans bien des cas à une augmentation des cadences et à un allongement de la chaîne cinématique.

Dans ce contexte en évolution, les travailleuses et travailleurs ont un avenir prometteur, puisque l'industrie aura assurément besoin de main-d'oeuvre qualifiée.

Toutefois, la réussite des travailleuses et des travailleurs du secteur est conditionnelle à leur adaptation rapide au virage technologique.

Les modifications technologiques se sont en effet généralisées à tous les domaines de la production québécoise, où les entreprises aspirent à demeurer concurrentielles.

Parrallèlement, un urgent besoin de recyclage est pressenti chez les travailleuses et les travailleurs du secteur, âgés de 50 ans et plus.

ENSEIGNEMENT EN MÉCANIQUE D'ENTRETIEN INDUSTRIELLE

Le principal programme du secteur *Mécanique industrielle* attire une population importante qu'il y a lieu de maintenir et même d'augmenter, afin de tenir compte de la formation professionnelle des mécaniciennes et des mécaniciens de chantier dans le secteur régi de la construction. L'implantation des deux ASP qui lui sont rattachées, *Mécanique d'entretien en commandes industrielles* ainsi que *Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel*, devrait permettre de fournir au marché du travail des diplômées et des diplômés de haut calibre, à la mesure des défis technologiques d'aujourd'hui.

Enfin, un programme nouveau qui correspond à des métiers régis de la construction devrait voir le jour prochainement : *Mécanique d'ascenseur*. La réussite de la formation donnera accès au carnet d'apprentissage dans le domaine en question.

SECTEUR 15 : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur professionnel Mécanique du bâtiment regroupe plusieurs entreprises qui se spécialisent tant dans la «construction» (travaux assujettis[1]) que dans les travaux «hors-construction» (travaux non assujettis).

Les entreprises qui agissent dans ce secteur effectuent une foule d'activités liées à l'installation de nouveaux systèmes mécaniques ou à l'entretien préventif de systèmes mécaniques existants.

Toutes les entreprises des secteurs domiciliaire, commercial et industriel font appel à différents types de travailleuses et travailleurs spécialisés en mécanique du bâtiment.

ENSEIGNEMENT EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

Les données disponibles actuellement permettent la formation d'un nombre modeste d'élèves par année pour l'ensemble des programmes de ce secteur, soit environ 700 au cours des cinq prochaines années.

Les programmes *Plomberie* et *Pose d'appareils de chauffage* ont été regroupés en un seul programme, *Plomberie-chauffage*.

La DGFP a créé deux nouveaux programmes qui portent sur la réparation d'appareils au gaz naturel et sur l'entretien général d'immeubles. Dans le cas de ce dernier programme, la population scolaire pourra augmenter de façon importante lorsqu'il sera solidement implanté. Les perspectives d'emploi semblent de plus en plus très prometteuses.

1. On entend par travaux assujettis, tous les travaux qui ne peuvent être exécutés que par des travailleuses et travailleurs qui détiennent un permis de travail émis par la Commission de la construction du Québec (CCQ).

SECTEUR 16 : MÉTALLURGIE

DESCRIPTION

Le secteur de la métallurgie regroupe une multitude d'entreprises aux activités très diverses. En effet, les métaux sont utilisés dans nombre d'applications et dans des types de transformation variés.

Ce secteur réunit les principales activités de transformation des produits métalliques, soit la fonderie, la tôlerie et le soudage. Il regroupe les fondeuses et fondeurs, les noyautrices et noyauteurs, les mouleuses et mouleurs, les tôlières et tôliers, les charpentières et charpentiers en acier de construction (équivalant aux serrurières et serruriers du bâtiment), les soudeuses et soudeurs généraux ou assembleuses et assembleurs, ainsi que les chaudronnières et chaudronniers.

Plusieurs entreprises manufacturières font appel à différents types de travailleuses et travailleurs spécialisés dans la transformation des métaux.

Devenant un secteur distinct par rapport à l'ancien secteur Hydrothermie, qui réunissait des professions en soudage, plomberie et réfrigération, le nouveau secteur de la métallurgie regroupe maintenant trois champs précis : le soudage, la tôlerie et la fonderie.

Les deux premiers sont connexes puisque les entreprises de soudage ont souvent à utiliser du métal en feuille fabriqué dans les tôleries. Parallèlement, la plupart des entreprises de métal en feuille offrent un service plus ou moins élaboré d'assemblage par soudage.

Le soudage et la fonderie présentent également des aspects complémentaires car, dans certaines fonderies, les réparations ou les assemblages de moulages sont effectués par soudage.

L'entretien constitue un domaine d'activités qui influence largement la demande de travailleuses et travailleurs dans le secteur de la métallurgie. On ne peut toutefois pas considérer cette activité comme une catégorie industrielle, car toute entreprise manufacturière possède un département d'entretien.

Il n'en demeure pas moins que les travailleuses et les travailleurs spécialisés en entretien requièrent des connaissances particulières qui ne font généralement pas partie des cours de base de métallurgie.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Le tableau ci-dessous résume les événements susceptibles de déterminer l'évolution du secteur de la métallurgie.

Catégories	Événements
Industries de la fabrication soudée	La récession de 1982 a provoqué de nombreuses mises à pied dans la grande entreprise dont la situation est restée instable. Certaines entreprises n'ont pas encore rappelé tous leurs travailleuses et travailleurs mis à pied.
	L'accord de libre-échange avec les États-Unis.
Industries de l'érection de charpentes et de la ferronnerie d'art	Après une longue période de stagnation depuis 1982, la situation de la construction non résidentielle s'est améliorée de façon saisissante ces deux dernières années.
	Ce petit groupe de travailleuses et travailleurs spécialisés est facilement touché par les cycles économiques.
Industries du métal en feuilles	La rapide évolution de l'équipement à commande numérique.
	Plusieurs opérations de presse-poinçons semblent peu connues des travailleuses et travailleurs.
	L'accord de libre-échange avec les États-Unis (la production de véhicules automobiles représente près du tiers de la production de cette catégorie industrielle).
Fonderies	La récession de 1982 a fait disparaître certaines entreprises et provoqué de nombreuses mises à pied dans d'autres.
	La population active vieillit; il n'existe pas de relève, particulièrement parmi les modeleuses et modeleurs et les réparatrices et réparateurs de modèles.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Pour mieux situer l'évolution économique du secteur, comparons pour les quatre grandes catégories d'entreprises, les tendances projetées.

Catégories	Tendances
Industries de la fabrication soudée	La conversion des procédés de soudage manuels aux procédés semi-automatiques ou automatiques.
	L'utilisation accrue d'acier faiblement allié.
	Le regain d'utilisation des alliages d'aluminium.
	La tendance à donner à la soudeuse et au soudeur même la responsabilité de la qualité.
Industries de l'érection de charpentes et de la ferronnerie d'art	Après une année record dans le domaine de la construction en 1987, le rythme a un peu ralenti.
Industries du métal en feuilles	L'utilisation d'équipement à commande numérique devra s'accentuer pour maintenir la productivité.
	Une légère augmentation de l'utilisation des tôles d'acier faiblement allié.
Fonderies	Une augmentation de la productivité grâce à l'automatisation de certaines étapes de production qui requièrent plus d'opératrices et d'opérateurs que d'ouvrières et d'ouvriers spécialisés.
	L'augmentation de l'utilisation de métaux qui requiert, des traitements thermiques, accroît le besoin de travailleuses et travailleurs.
	Le MICT tente de favoriser l'expansion des fonderies de métaux non ferreux (moulage sous pression).

ENSEIGNEMENT EN MÉTALLURGIE

Le secteur de la métallurgie a été très touché par les changements technologiques récents. Ces changements expliquent les coûts importans en équipement dans les ateliers d'apprentissage et les efforts considérables à consentir pour le perfectionnement des enseignantes et des enseignants.

Le programme *Soudage* et les deux ASP qui lui font suite, *Soudage-assemblage* et *Soudage sur tuyaux*, ont été révisés et implantés. De même, les programmes liés à la tôlerie. Leur implantation est particulièrement exigeante quant à l'équipement et à l'adaptation du personnel enseignant.

Les besoins de main-d'oeuvre qualifiée vont s'accroître rapidement dans le sous-secteur de la fonderie, avec l'expansion des alumineries et des industries de seconde transformation.

Les conditions salariales sont très bonnes en soudage et en tôlerie particulièrement, et la demande du marché du travail y est soutenue.

SECTEUR 17 : PÊCHE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur Pêche comprend l'exploitation de la ressource ainsi que la transformation et la vente des produits de la pêche.

Exploitation de la ressource

On trouve essentiellement trois régions maritimes au Québec : la Gaspésie, la Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine.

La pêche est une activité économique saisonnière (mars à novembre) qui suppose une recherche continue de la matière première (poissons, crustacés ou mollusques). On divise en deux catégories les bateaux de pêche : la flotte côtière dont les bateaux mesurent de 14 à 20 mètres et la flotte hauturière dont les bateaux mesurent plus de 20 mètres et dont les sorties au large peuvent durer plus d'une journée.

La flotte de pêche côtière domine quant au nombre des embarcations, soit 92 % (3 044 sur 3 300).

La flotte hauturière regroupe, quant à elle, 8 p. 100 de l'ensemble des bateaux (256 sur 3 300).

Le plus grand nombre de membres d'équipage se trouve dans la flotte de pêche côtière (5 983 sur 7 006). La flotte de pêche hauturière regroupe, pour sa part, 1 023 membres d'équipage.

La Gaspésie est au premier rang en ce qui a trait au nombre de pêcheuses et de pêcheurs, avec 46 p. 100 de la main-d'oeuvre. Elle est suivie de la Côte-Nord, avec 38 p. 100 et par les Îles-de-la-Madeleine, avec 16 p. 100.

Les femmes ne représentent que 9 p. 100 de l'ensemble des travailleuses et travailleurs du secteur de la pêche. La moyenne d'âge est sensiblement la même pour les hommes et pour les femmes, soit 34 ans.

Sur un bateau, le nombre de membres d'équipage varie de un à quatre pour la flotte côtière et de six à quinze dans le cas de la flotte hauturière. Chaque membre de l'équipage doit maîtriser l'ensemble des activités qui se déroulent à bord.

Transformation des produits de la pêche

On retrouve deux types de transformation des produits de la pêche.

La première transformation amène sur le marché les produits frais, congelés et surgelés, les produits salés, séchés, fumés et marinés ainsi que les produits en conserve.

Certains établissements de transformation se spécialisent dans le filetage et la congélation du poisson ou dans la production des crustacés et des mollusques frais ou congelés. Ces établissements sont ceux dans lesquels on trouve le plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs.

Certains établissements traitent également les produits selon des méthodes plus traditionnelles, c'est-à-dire le salage, le séchage, le fumage et le marinage. La grande majorité des usines de transformation utilisent encore ces méthodes plus traditionnelles. Ce sont aussi celles qui emploient le plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs.

La deuxième transformation amène sur le marché des produits dits préparés comme les filets et les bâtonnets de poisson, les crustacés et les mollusques enrobés de chapelure, et les plats cuisinés. Elle ne compte qu'une usine, localisée à Montréal.

On dénombre 68 usines de transformation des produits de la pêche réparties comme suit : 37 en Gaspésie, 16 sur la Côte-Nord, 9 aux Îles-de-la-Madeleine et 6 dans les autres régions du Québec.

Dans les usines de transformation, les femmes représentent 39 p. 100 de la main-d'oeuvre. La moyenne d'âge est sensiblement la même pour les hommes et les femmes, soit 33 ans.

Cette industrie constitue, dans certaines communautés des territoires maritimes, l'unique moteur économique. On estime le taux de main-d'oeuvre dans l'industrie de la transformation de la pêche à 30 p. 100 en Gaspésie, alors qu'il peut atteindre 50 p. 100 aux Îles-de-la-Madeleine et 10 p. 100 sur la Basse Côte-Nord.

Vente des produits de la pêche

La vente des produits de la pêche dans des comptoirs et dans des établissements spécialisés est récente et découle d'un changement de comportement dans les habitudes alimentaires des Québécoises et des Québécois.

Si l'on veut accroître l'intérêt actuel des Québécoises et des Québécois pour les produits de la pêche, il est nécessaire d'embaucher des personnes qualifiées pour répondre adéquatement aux attentes des consommatrices et des consommateurs. En ce sens, la vendeuse ou le vendeur des produits de la pêche doit, en quelque sorte, apprivoiser la clientèle consommatrice en lui offrant un produit attrayant et appétissant. De plus, la cliente ou le client doivent être bien informés de la valeur nutritive du produit et des façons de l'apprêter. Pour son approvisionnement, la vendeuse ou le vendeur devra faire des transactions avec une grossiste ou un grossiste qui peut assurer le ravitaillement en produits de qualité, en quantité suffisante, afin de maintenir un choix de produits à un prix raisonnable.

ENSEIGNEMENT EN PÊCHERIES

Le secteur de la pêche vit actuellement des difficultés économiques particulières. Cette situation explique le manque d'élèves et justifie la décision de reporter la révision du programme *Pêche professionnelle*.

On étudie actuellement la pertinence de réviser le programme *Vente des produits de la pêche* et, étant donné leurs affinités, d'offrir cette option avec le programme *Boucherie et charcuterie* du secteur Alimentation, hôtellerie et restauration.

SECTEUR 18 : PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

DESCRIPTION DU SECTEUR

De nombreux changements technologiques ont marqué l'évolution du secteur Production textile et habillement. Auparavant, il y avait production en série de un ou de plusieurs modèles de vêtements alors qu'aujourd'hui on fabrique plutôt un grand nombre de modèles en petite quantité.

La nécessité d'accroître la productivité afin de faire face aux importations et l'adaptation à l'évolution du marché ont poussé les propriétaires d'industries de ce type à recourir à de nouvelles techniques. Aujourd'hui, 65 p. 100 de l'industrie textile québécoise est touchée par ces changements.

Les ouvrières et ouvriers doivent s'adapter très rapidement à cette situation; le travail nécessite l'accomplissement de plusieurs tâches.

Les entreprises du secteur Production textile et habillement se classent en quatre grandes catégories tirées de la *Classification des activités économiques du Québec* (CAEQ) :

- les industries des vêtements pour hommes;
- les industries des vêtements pour femmes
- les industries des vêtements pour enfants;
- les autres industries de l'habillement.

Ces quatre grandes catégories d'entreprises comprennent 22 classes dont cinq regroupent des entreprises de fabrication de vêtements pour hommes, six des entreprises de fabrication de vêtements pour femmes, trois des entreprises de fabrication de vêtements pour enfants et huit d'autres entreprises qui fabriquent des articles d'habillement.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Malgré la faiblesse relative des investissements de l'industrie québécoise du vêtement, de nouvelles techniques de production ont été introduites. La concurrence de plus en plus intense des pays à faibles coûts de revient a en effet poussé l'industrie locale à tenter d'accroître sa productivité. Dans ce contexte, le progrès technique ouvrait une voie à l'amélioration de la capacité de concurrence.

Des progrès techniques ont ainsi été réalisés dans les opérations de coupe, de couture et de pressage. Plusieurs étapes du processus de production ont atteint des niveaux d'automatisation remarquables, notamment le marquage, la gradation, la coupe, le pressage, de même que la manutention du tissu et des vêtements emballés. Certaines opérations de couture ont été automatisées, dont la pose des poches, des boutons et des boutonnières. L'assemblage demeure par contre principalement manuel. La mécanisation ou la robotisation de cette étape ont peu de chances de voir le jour à moyen terme.

D'après la Commission du textile et du vêtement, l'équipement de l'industrie canadienne du vêtement de moins de 10 ans représente plus de 70 p. 100 de l'ensemble de l'équipement en 1981. L'équipement utilisé dans l'industrie canadienne du vêtement est donc relativement récent et comparable à celui que l'on utilise dans d'autres pays, bien que des améliorations soient encore possibles sur le plan technique.

Il existe cependant des obstacles à une forte pénétration de nouvelles technologies. Ces obstacles tiennent à la nature même du processus de production qui porte sur des séries courtes, non normalisées, qui tiennent compte des variations saisonnières de la mode (à l'exception de la fabrication des jeans et des chemises qui, elle, est normalisée). Ainsi, même dans un contexte de modernisation, l'industrie du vêtement est constituée d'un grand nombre de petites entreprises où il n'est pas toujours rentable d'introduire de nouvelles machines ou de nouveaux processus de production. Les emplois de l'avenir se trouveront dans la production du vêtement «haut de gamme».

Certaines entreprises offrent des primes au rendement. Des méthodes sont mises en oeuvre pour diminuer la fatigue et le stress des employées et employés. Les travailleuses et travailleurs sont appelés à accroître leur créativité, leur autonomie et leur initiative.

Les entreprises qui survivront sauront maîtriser les nouvelles technologies tout en tenant compte des ressources humaines à leur disposition en suscitant tant la qualité du travail que celle de l'environnement.

Les vêtements de demain devront être d'une conception et d'une fabrication de qualité supérieure.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Le marché de l'industrie de l'habillement a atteint sa pleine maturité et on ne peut prévoir qu'une faible croissance de la demande de vêtements. L'avenir de cette industrie continuera d'être fortement lié aux changements qui touchent le contingentement des importations.

La conférence socio-économique sur l'industrie de l'habillement a permis de définir le cadre d'une stratégie d'évolution. Dans ce dernier, on encourage le virage technologique tout en étant conscient qu'une hausse de la productivité ne pourra s'atteindre sans une certaine décroissance de l'emploi. Cette seule solution apparaît incomplète à court et à moyen termes. Aussi incite-t-on parallèlement les entrepreneures et entrepreneurs du secteur à adopter une nouvelle approche du marché qui mettrait l'accent sur des produits de haute qualité, à prix élevé, et fabriqués dans des niches particulières de confection, de même qu'on les incite à revoir leur gestion externe (distribution, relations avec la clientèle, service aux acheteuses et acheteurs), à élargir leur capacité exportatrice et à se polariser autour des grandes firmes.

L'action de tous ces éléments conjugués pourrait introduire des changements importants dans l'industrie de l'habillement d'ici les prochaines années, lesquels auront un effet quantitatif et qualitatif sur le nombre d'emplois total et par profession.

ENSEIGNEMENT EN PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

Le nombre d'élèves dans ce secteur est en voie de se stabiliser.

L'ajout de la nouvelle technologie dans le nouveau programme *Conception et techniques vestimentaires* permet aux élèves de se faire embaucher plus facilement puisque c'est un besoin actuel des industries. Le programme *Confection, vente et mode* sera remplacé par deux nouveaux programmes : *Confection industrielle de vêtements haut de gamme* et *Confection sur mesure et retouches de vêtements*.

SECTEUR 19 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

DESCRIPTION DU SECTEUR

Les travailleuses et travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux sont pour la plupart dans les établissements du réseau des affaires sociales. On en trouve aussi un nombre important dans les cabinets privés de professionnelles et professionnels, mais ces derniers sont difficiles à comptabiliser, car les statistiques qui les concernent ne sont pas ventilées et englobent trop de travailleuses et de travailleurs de professions diverses.

Le secteur de la santé et des services sociaux est un secteur où le travail à temps partiel est très répandu. Le statut professionnel de l'effectif varie en fonction du temps de travail :

— TCR : temps complet régulier;
— TPR : temps partiel régulier;
— TCT : temps complet temporaire;
— TPO : temps partiel occasionnel.

Tous les employées et employés présents au fichier de paie des établissements du réseau des affaires sociales se trouvent dans les statistiques sous la rubrique «Énumérés». Cela signifie qu'une même personne qui travaille dans plusieurs établissements est comptée autant de fois. De plus, une personne qui change d'établissement est comptée deux fois à l'intérieur d'une même année.

Ce secteur est soumis à des impératifs politiques et économiques qui viennent se greffer sur sa mission sociale.

- La tendance des dernières années à la réallocation, à la compression des budgets et à la rationalisation des ressources.
- La nouvelle politique du ministère de la Santé et des Services sociaux qui fait suite aux travaux de la Commission Rochon.
- La tendance à la désinstitutionnalisation va-t-elle se poursuivre et susciter un besoin de ressources légères pour le maintien à domicile de personnes d'autonomie réduite?

Voilà autant d'éléments qui peuvent avoir une influence sur la création, la diminution ou le transfert d'emplois dans le secteur.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Les entreprises du secteur de la santé et des services sociaux ont été réparties en sept catégories. Cette classification s'inspire de celle qui est utilisée dans deux documents : *Classification des activités économiques du Québec* et *Le système de santé et de services sociaux au Québec*.

Les sept grandes catégories d'entreprises ou d'organismes du secteur de la santé et des services sociaux se répartissent comme suit :

- les centres hospitaliers;
- les centres d'accueil;
- les services de santé hors des établissements de santé;
- les services sociaux hors des établissements de santé;
- les cabinets ou cliniques spécialisés dans le domaine de la santé;
- les services connexes aux soins de santé.

La plupart des professions du secteur sont constituées en corporations professionnelles, et leur champ d'exercice est défini par l'Office des professions du Québec. Voici quelques explications au sujet des corporations professionnelles.

Au Québec, il existe deux types de corporations professionnelles : **celles à exercice exclusif** et **celles à titre réservé**. La première indique que les professionnelles et professionnels qui sont membres se voient réserver en exclusivité un champ d'exercice en plus d'un titre professionnel; seuls les membres en règle de la corporation peuvent donc exercer la profession.

Dans le cas d'une corporation professionnelle à titre réservé, c'est le titre qui distingue le membre de la corporation d'une autre professionnelle ou d'un autre professionnel. Toute personne peut donc être engagée et effectuer le travail pourvu qu'elle ne porte pas le titre réservé à la professionnelle ou au professionnel faisant partie de la corporation.

Pour pratiquer une profession à **exercice exclusif** ou à **titre réservé**, il faut satisfaire aux exigences d'études de la profession, obtenir un permis et se soumettre aux règles et obligations définies par la corporation.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Le système de santé et de services sociaux au Québec est arrivé à un point tournant de son histoire sous l'effet des changements socio-économiques subis par la population et de l'évolution constante de la technologie.

Dans le but de clarifier les attentes de la population, d'établir les sources réelles des problèmes auxquels doivent faire face les établissements de santé et de services sociaux et afin de cerner les causes d'insatisfaction des professionnelles et professionnels de ce secteur, de nombreuses études ont été effectuées tant par le MSSS que par les différents organismes du milieu.

Pour faire suite à ces études, des décisions vont devoir être prises par le MSSS afin de rendre le système plus apte à répondre aux besoins actuels des bénéficiaires. Certaines de ces décisions sont susceptibles d'avoir une influence sur la formation professionnelle, tant par rapport à la main-d'oeuvre à former qu'au contenu des programmes de formation.

Il est bien entendu que les décisions gouvernementales en matière de santé et de services sociaux auront une grande influence sur l'emploi dans ce secteur.

Nous tentons d'énumérer ci-dessous les événements récents et les tendances actuelles susceptibles d'avoir un effet sur la formation professionnelle.

A. ÉVÉNEMENTS

- Le *Plan d'action en formation professionnelle*, qui préconise une formation professionnelle réaliste basée sur une formation initiale solide.
- Le *Rapport du Comité d'études sur la main-d'oeuvre en soins infirmiers*, qui recommande des mesures sur la formation, les conditions de travail et l'évaluation du personnel.
- Le *Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux* (rapport Rochon), où il est dit que la solution aux problèmes de santé et de services sociaux passe par une réorganisation structurelle et financière.
- Le *Mémoire de l'Association des hôpitaux du Québec*, qui propose une stratégie destinée à mieux attirer et retenir des infirmières et infirmiers en milieu hospitalier, ce qui pourrait avoir une influence considérable sur la répartition de l'effectif en soins infirmiers.
- L'**utilisation de nouvelles technologies** (laser, scanner, résonance magnétique, fertilisation *in vitro*, etc.).

B. TENDANCES

- La baisse de la natalité et le vieillissement de la population.
- La transformation de la famille.
- L'augmentation des cas de violence familiale.
- L'alourdissement du nombre de bénéficiaires en établissements de santé.
- L'évolution des technologies médicales et la complexification des soins.
- Les changements d'orientation dans l'offre de soins et de services.

ENSEIGNEMENT EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Le nombre d'élèves inscrits dans les programmes de ce secteur dépasse très largement les besoins quantitatifs du marché du travail. Cela crée pour eux une situation d'autant plus pénible que les habiletés acquises ne sont pas transférables à d'autres secteurs. Le nouveau programme *Assistance aux bénéficiaires en établissements de santé* devrait permettre cependant de ramener un équilibre dans la distribution des élèves et, comme le programme *Santé, assistance et soins infirmiers*, d'aider les élèves qui débutent à mieux s'ajuster selon les responsabilités confiées à chacune des professions auxquelles ces programmes préparent.

SECTEUR 20 : PROTECTION CIVILE

CHAMPS D'ACTIVITÉS

Le secteur Protection civile regroupe les principales tâches relatives à la protection des incendies et aux interventions d'urgence.

ENSEIGNEMENT EN PROTECTION CIVILE

Le secteur Protection civile compte un programme de base, *Prévention des incendies*, et un de spécialisation, *Intervention en cas d'incendie*. Ces deux programmes sont enseignés à un seul centre de formation, sous la responsabilité de la commission scolaire Chomedey-de-Laval.

Ils sont mis à jour régulièrement avec les employeurs. Mais on prévoit quand même les transposer sous la même forme que l'ensemble des autres programmes. L'enseignement offert en *Prévention des incendies* (DEP) fait surtout état de l'activité s'inscrivant dans le cadre général de la protection du bâtiment et de la sécurité-incendie, dont les buts sont la prévention des incendies, la préparation de plans d'évacuation pour les édifices publics et l'inspection des bâtiments résidentiels et commerciaux afin d'y assurer le respect des normes et d'y détecter les risques d'incendie.

L'enseignement offert en *Intervention en cas d'incendie* (ASP) fait surtout état des connaissances et des habiletés à acquérir et des attitudes à adopter et qui permettent de maîtriser des techniques de la fonction de pompière ou pompier, d'agir avec efficacité et compétence à chacun des postes de l'équipe, d'effectuer les tâches liées aux diverses opérations d'intervention d'urgence.

Les élèves se destinent principalement à exercer la profession de pompière ou pompier. Pour l'un et l'autre programme, le taux de placement est excellent. De plus, les programmes sont très populaires tant auprès des jeunes que des adultes, car les conditions salariales sont très largement au-dessus de la moyenne pour les professions de ce secteur. Il faut, en conséquence, procéder à la sélection des nombreux candidats et candidates qui s'y inscrivent.

Le Centre de formation doit aussi surveiller les périodes de recrutement de différents employeurs. Des besoins de formation pour des pompières et pompiers en exercice dans plusieurs municipalités de petite ou moyenne taille peuvent également se manifester.

SECTEUR 21 : SOINS ESTHÉTIQUES

CHAMP D'ACTIVITÉ

Les salons de coiffure, d'esthétique, les centres d'épilation, les comptoirs de vente de produits cosmétiques, aussi bien dans les centres urbains que dans les régions, les centres de santé, de balnéothérapie, de thalassothérapie, les milieux de la télévision, du cinéma, du théâtre et de la photographie, les compagnies distributrices de cosmétiques.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Au Québec, ce domaine a connu depuis la dernière décennie une expansion fulgurante. Cette évolution est due principalement à l'importance des changements dans les habitudes de la population qui consacre de plus en plus de temps à la santé et aux soins de beauté en général. L'important taux de roulement du personnel dans ces entreprises est dû en grande partie aux conditions de travail difficiles ainsi qu'aux bas salaires.

TENDANCES

L'évolution technique qui s'est manifestée en esthétique est surtout liée aux cosmétiques et aux services offerts. On assiste aussi depuis quelques années à des regroupements de salons de coiffure qui offrent des services diversifiés à des coûts très bas. L'épilation à l'électricité s'avère de plus en plus une spécialisation de l'esthéticienne dans la plupart des régions du Québec.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

C'est dans un contexte assez favorable qu'évoluera le marché du travail, d'ici 1995, dans les soins esthétiques. On prévoit une bonne demande de main-d'oeuvre pour toutes les professions du secteur et un taux annuel de croissance de 3,3 p. 100 pour la période 1985-1993.

ENSEIGNEMENT EN SOINS ESTHÉTIQUES

Le nombre d'élèves qui s'inscrivent à la majorité de ces programmes dépasse très largement les besoins du marché du travail. De plus, il faut tenir compte également des diplômées et des diplômés de l'enseignement privé.

Il serait nécessaire de mieux informer les candidates et les candidats des difficultés que présente l'intégration au marché du travail dans ces professions (conditions de travail et salaires).

Le programme *Épilation à l'électricité* a fait l'objet d'une étude de contenu qui nous mène à le considérer plutôt comme une ASP complémentaire au programme *Esthétique*; dans ce sens le nouveau programme *Épilation à l'électricité* aura une durée réduite et fera partie de la filière ASP.

SECTEUR 22 : TRANSPORT

DESCRIPTION DU SECTEUR

La réalité québécoise du transport comporte des aspects complexes. D'une part, les activités de ce secteur sont le fait de transporteurs domiciliés tant au Québec qu'à l'extérieur. D'autre part, les activités des transporteurs québécois débordent largement nos frontières, s'étendent à l'ensemble du Canada et comportent même un important volet international. À ce chapitre, le caractère de «métropole de transport» de Montréal, où l'on trouve les sièges sociaux d'Air Canada, du Canadien National et de Via Rail, est éloquent.

De plus, en dehors des services de transport pour le compte d'autrui, clairement reconnus comme activité principale, il existe un important volume de transport effectué pour son compte propre tant par des établissements dont l'activité principale n'est pas le transport que par des particuliers (ménages ou autres). Ainsi, le transport par automobile des particuliers constitue de loin la part la plus importante du transport des personnes, et le camionnage pour son compte propre des entreprises accapare une part importante du trafic routier des marchandises.

Étant donné la superficie du Québec et la répartition de sa population et de ses ressources sur son territoire, le secteur des transports y a toujours occupé une place prépondérante.

Plus près de nous, le secteur des transports a une influence directe sur notre qualité de vie, que ce soit pour se rendre au travail, conduire nos enfants à l'école, aller en vacances ou encore pour approvisionner le marché d'alimentation de notre quartier.

Nous distinguons cinq sous-secteurs dans le transport : transports aérien, maritime, ferroviaire, par pipe-line et routier.

C'est ce dernier sous-secteur (transport routier) qui retient notre attention à la formation professionnelle au secondaire. À cet effet, il n'existe plus qu'un seul programme directement lié au transport, plus précisément au transport routier, c'est-à-dire *Conduite de véhicules lourds* (marchandises).

Le transport routier des marchandises est constitué principalement des activités de camionnage telles que le camionnage de marchandises ordinaires, les services de déménagement, le camionnage en vrac par camion-citerne, les autres types de camionnage en vrac et le camionnage de produits forestiers.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Selon le document *Orientation pour le développement du secteur Transport* produit par le MEQ en 1990, l'estimation de demande additionnelle de main-d'oeuvre pour les dix prochaines années est de 500 conductrices et conducteurs de camions pour le Québec.

ENSEIGNEMENT EN TRANSPORT

Le secteur du transport exige des investissements importants sur le plan de l'équipement. Cette particularité amène la création de centres spécialisés peu nombreux et bien équipés.

Les nouvelles exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour l'obtention d'un permis de classe 1 ont eu pour effet de diminuer considérablement le nombre de détentrices et de détenteurs de ce permis et de sélectionner plus étroitement les nouvelles candidates et les nouveaux candidats. Plusieurs écoles privées de camionnage ont donc vu le jour afin de préparer les personnes à l'obtention du permis de classe 1.

Les modifications technologiques et l'augmentation des exigences des employeuses et des employeurs ont eu pour effet d'augmenter considérablement les besoins de perfectionnement des camionneuses et des camionneurs en exercice. Ces besoins sont comblés par des programmes de formation autofinancés offerts dans les deux centres de formation publics et les écoles privées.

Signalons enfin que la formation initiale de *Conduite de véhicules lourds routiers* vise à former des routières et des routiers dont les compétences sont plus larges que celles qui sont exigées pour l'émission du permis de classe 1.

SECTEUR 23 : TRAVAUX DE GÉNIE ET MINES

DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur Travaux de génie et mines se divise comme son nom l'indique en deux sous-secteurs : celui des travaux de génie et celui des mines.

Travaux de génie

Ce sous-secteur présente de nombreuses particularités :

- C'est en partie un sous-secteur de services à la construction.
- Les entreprises et les services offerts sont très diversifiés.
- L'organisation des grandes entreprises, qui confient des travaux à leurs propres filiales, rend souvent difficile l'interprétation des statistiques quant au nombre réel d'entreprises et de travailleuses et travailleurs.
- Un grand nombre de ces entreprises sont classées à juste titre comme des entreprises de construction; ce classement empêche toutefois de distinguer les véritables entreprises de travaux de génie des simples entreprises de construction.
- L'évolution des dépenses est intimement liée aux priorités et aux décisions des divers ordres de gouvernement.
- Dans les statistiques, certaines fonctions sont regroupées sous des titres communs, bien que les tâches correspondantes effectuées par les travailleuses et les travailleurs diffèrent ainsi que la formation de ceux-ci.

Mines

Contrairement à celui des travaux de génie, le sous-secteur des mines peut se comparer à d'autres secteurs industriels, puisqu'il touche la production. Il comporte tout de même certaines particularités :

- Il dépend fortement des décisions gouvernementales en matière de fiscalité.
- Certains métaux précieux tels que l'or et l'argent ont une valeur hautement spéculative qui les rend vulnérables aux fluctuations du marché.
- Le prix des métaux dépend de la valeur relative du dollar américain sur le marché.

Bien que le sous-secteur des travaux de génie et celui des mines soient très différents, il existe entre eux une possibilité de transfert pour plusieurs groupes de travailleuses et travailleurs, d'où une certaine mobilité de la main-d'oeuvre.

DYNAMIQUE ACTUELLE

Catégories	Événements
Sous-secteur des travaux de génie	L'entretien nécessaire des infrastructures.
	L'accélération des travaux relatifs à la dépollution industrielle.
	L'instauration d'un nouveau régime de formation et de qualification professionnelles de la main-d'oeuvre en construction.
	L'accord de libre-échange avec les États-Unis.
Sous-secteur des mines	La refonte de la *Loi sur les mines* qui soustrait les activités de jalonnement à certaines obligations de la *Loi sur les forêts*.
	La réforme fédérale en matière de fiscalité.
	Le projet de loi fédéral C-74 sur l'environnement ainsi que la politique de conservation du gouvernement provincial.
	La découverte et l'exploitation de nouveaux gisements aurifères en Abitibi ainsi que l'ouverture du territoire de la Baie-James au jalonnement.
	La mise au point de nouvelles technologies et de nouveaux appareils.
	La fluctuation du prix des métaux précieux.
	L'accord de libre-échange avec les États-Unis.

TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

Catégories	Tendances
Sous-secteur des travaux de génie	L'utilisation d'une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée et de formation reconnue.
	Le recours accru à des entreprises de services spécialisés.
	La diversification de plus en plus importante des services offerts par une même entreprise.
	L'utilisation de nouveaux systèmes informatisés dans les entreprises.
	L'évolution constante des matériaux de construction.
	La modernisation continue de l'équipement.
Sous-secteur des mines	L'état excédentaire du marché des minéraux en général et la stagnation du marché de l'amiante en particulier.
	L'amélioration constante des méthodes d'exploration, d'extraction et de traitement des minerais.
	Le souci de plus en plus grand de la protection de l'environnement et de la sécurité au travail.
	L'obligation d'augmenter la productivité pour faire face à la forte concurrence étrangère.

ENSEIGNEMENT EN TRAVAUX DE GÉNIE ET MINES

Dans l'élaboration des programmes à la Direction générale de la formation professionnelle, les fonctions de travail du sous-secteur qui concernent la conduite de machines ont été regroupées afin de mieux refléter la structure du marché du travail et les exigences de qualification des travailleuses et travailleurs. On a ainsi regroupé en trois programmes tous les anciens programmes sur la conduite d'équipement lourd, de pelles et de grues. Des travaux importants d'élaboration de programmes ont été entrepris dans le secteur, avec la collaboration de représentantes et représentants du marché du travail.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-0028